



**SURVIE**

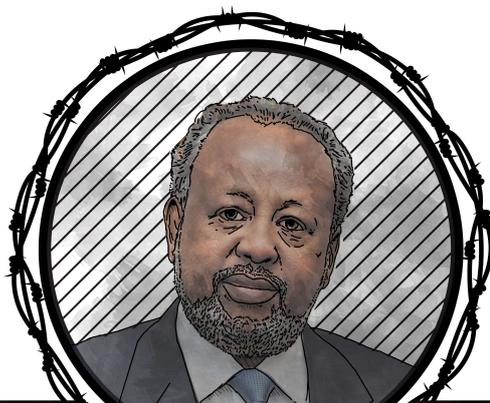
Ensemble contre la Françafrique



**CONGO, DJIBOUTI, TCHAD, GABON**  
**LA COOPÉRATION MILITAIRE FRANÇAISE AU**  
**SERVICE DES DICTATURES**



SASSOU NGUESSO



ISMAIL OMAR GUELLEH



IDRISS DÉBY ITNO



ALI BONGO



***1ère publication avril 2016***  
***Version revue et complétée novembre 2016***

# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>RÉSUMÉ DES PARTIES.....</b>	<b>9</b>
Partie 1 - Mascarade électorale au Congo-Brazzaville.....	9
Partie 2 - Djibouti : Base militaire contre soutien à toute épreuve.....	10
Partie 3 – France-Tchad, une histoire militaire .....	11
Partie 4 – Gabon, un nouveau passage en force.....	12
<b>MASCARADE ÉLECTORALE AU CONGO-BRAZZAVILLE.....</b>	<b>13</b>
I - Élections anticipées et retour de l'ennemi intérieur.....	13
1 – 2015 : la farce du référendum sur la Constitution.....	13
2 – Après la présidentielle, le retour de l'ennemi intérieur.....	14
II - Sassou prêt à tout.....	15
1 - Crimes contre l'humanité et soutien français.....	15
2 - Pays extracteur, état prédateur.....	17
III - Intérêts français au Congo et silence complice.....	18
1 - Intérêts économiques et diplomatiques de la France au Congo.....	18
2 - Caution morale à Sassou dans la phase préélectorale.....	18
IV - Maintien de la coopération militaire.....	20
1 - Une relation de longue date : le rôle de la France dans la guerre civile au Congo.....	20
2 - La coopération militaire officielle.....	21
3 - Maintien de la coopération militaire malgré les événements récents.....	22
<b>DJIBOUTI : BASE MILITAIRE CONTRE SOUTIEN À TOUTE ÉPREUVE.....</b>	<b>24</b>
Un pays méconnu, un enjeu capital, une dictature notoire.....	24
I - Djibouti, un maillon clé du dispositif français en Afrique.....	25
1 - Une situation géostratégique.....	25
2 - Les intérêts de la base française de Djibouti.....	26
3 - Djibouti de plus en plus convoitée.....	27
II - ... qui justifie un soutien inconditionnel à un régime autoritaire et violent.....	28
1 - Le jeu politique verrouillé.....	28
2 - La terreur d'État au service du clan présidentiel.....	30
3 - Les Forces françaises : un garde-fou pour IOG ?.....	32
Conclusion.....	35

<b>FRANCE-TCHAD, UNE HISTOIRE MILITAIRE.....</b>	<b>36</b>
La France et le Tchad, une histoire militaire.....	36
I - Un régime de terreur.....	37
1 - <i>Élections de façade et modification constitutionnelle de 2005.....</i>	37
2 - <i>Des forces de sécurité, piliers du régime, de sinistre réputation .....</i>	38
3 - <i>Le pétrole, une manne au service du militaire.....</i>	39
II - Implantation militaire et coopération française.....	39
1 - <i>Epervier, une opex au centre du dispositif militaire français.....</i>	40
2 - <i>... qui vise la stabilité du régime Déby.....</i>	41
3 - <i>La formation militaire.....</i>	44
III - Relégitimation internationale et silence sur la terreur à l'intérieur .....	45
1 - <i>La rente diplomatique des interventions militaires tchadiennes.....</i>	45
2 - <i>La « diplomatie militaire » française.....</i>	46
3 - <i>Répressions face à la contestation préélectorale .....</i>	47
4 - <i>Une élection typique.....</i>	49
Conclusion : soutien sans failles et responsabilités de la France.....	50
<b>GABON, UN NOUVEAU PASSAGE EN FORCE.....</b>	<b>52</b>
Le contexte.....	52
I - Le coup de force d'Ali Bongo en 2009, soutenu par la France.....	53
II - Le renforcement considérable du pouvoir d'Ali Bongo.....	55
1 - <i>Changement de la Constitution : vers une « dictature légale ».....</i>	55
2 - <i>Contrôle de l'ensemble de l'appareil étatique.....</i>	55
3 - <i>Surveillance accrue de la population.....</i>	56
4 - <i>Vers une militarisation du pays.....</i>	56
III - Une coopération militaire française jamais remise en question.....	58
1 - <i>Accord de partenariat de défense avec le Gabon : « La France y est chez elle ».....</i>	58
2 - <i>Une base opérationnelle avancée.....</i>	59
3 - <i>Les Forces Françaises au Gabon : un appui de poids pour l'armée gabonaise.....</i>	60
4 - <i>Les FFG : un soutien à toutes les armées dictatoriales de la région.....</i>	60
5 - <i>Exactions de militaires français au Gabon.....</i>	61
IV - Un nouveau passage en force en 2016. . . toujours soutenu par la France.....	61
1 - <i>Violation des droits humains et dégradation de la situation socio-politique depuis 2009.....</i>	61
2 - <i>Des répressions massives contre toutes les voix dissidentes à l'approche de l'élection du 27 août 2016.....</i>	62
3 - <i>Une nouvelle mascarade électorale.....</i>	63
4 - <i>Des manifestations violemment réprimées.....</i>	65
5 - <i>Un recours auprès de la cours constitutionnelle voulu par la France.....</i>	66
6 - <i>Une critique des résultats par l'Union Européenne, mais une validation par la France !</i>	67
Conclusion.....	68
<b>CONCLUSION – LA FRANCE DOIT CESSER DE CAUTIONNER CES DICTATURES.....</b>	<b>70</b>

# INTRODUCTION



La politique africaine de la France transcende les clivages partisans : interventionnisme militaire (en Côte d'Ivoire et en Libye sous Nicolas Sarkozy, au Mali et en Centrafrique sous François Hollande), réception de dictateurs à l'Élysée (dont Ali Bongo et Idriss Déby dès 2012), silence quant aux violations des droits humains et à la répression des luttes pour plus de démocratie sont une constante de la Ve République. Tout comme la prétention de défendre partout les droits humains et la démocratie !

En 2016, un calendrier électoral particulièrement chargé a réuni devant les urnes plusieurs régimes clés de la « Françafrique » : le 20 mars le Congo du clan Sassou Nguesso, le 8 avril Djibouti aux mains d'Ismaïl Omar Guelleh, le Tchad d'Idriss Déby le 10 avril, le Gabon de la dynastie Bongo le 27 août, entre autres.

Ces élections présidentielles ont eu lieu dans un contexte marqué par les printemps arabes de 2011 mais surtout, au lendemain de la révolte populaire burkinabè ayant conduit en octobre 2014 à la chute de Blaise Compaoré, soutenu jusqu'à son exfiltration en Côte d'Ivoire par son allié français.

Suite à cette irruption de la prise de pouvoir par le peuple burkinabè, François

Hollande opérait un ralliement opportuniste en prononçant à Dakar en novembre 2014 devant l'Organisation Internationale de la Francophonie un discours défendant l'alternance politique et visant à se racheter un vernis démocratique après un début de mandat marqué par une forte continuité avec ses prédécesseurs en matière de soutien aux régimes autoritaires africains, sur fond de préservation des intérêts économiques et militaires français.

Ces élections présidentielles et le contexte pré-électoral qui les a annoncées ont constitué un test grandeur nature pour mesurer la portée du discours de Dakar et les éventuels « changements » diplomatiques qui auraient pu en découler côté français. Ou pour constater à l'inverse l'absence de volonté politique de modifier des pratiques que le pouvoir socialiste a pourtant eu beau jeu de réprouver (souvent timidement) lorsqu'il était dans l'opposition, et donner raison aux paroles du ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian qui, pour rassurer les dictateurs français, expliquait quelques jours après le discours de Hollande au Sénégal qu'« *il faut trouver un équilibre entre l'objectif démocratique et la nécessité sécuritaire dans le cadre d'un dialogue parfois tonique, mais nécessaire. Même si la priorité est aujourd'hui sécuritaire.* ».

Dans ce rapport, rédigé en amont des élections puis mis à jour suite aux scrutins, l'association Survie relève certains points communs et spécificités qui caractérisent ces régimes fondés sur la violence et qui utilisent tous les moyens possibles pour ne pas perdre le pouvoir, en amont des élections (modifications constitutionnelles, menaces et actes de répression à l'encontre de la société civile et de l'opposition, ...), lors du scrutin (fraudes, intimidations et même disparition de militaires au Tchad), et en aval pour faire cesser les contestations (répressions à nouveau, relance d'une guerre sous silence au Congo, etc.). Des pratiques systématiquement mobilisées depuis des années à chaque élection présidentielle pour la reconduction par la force du chef de l'État.

De plus, ce rapport met en regard les pratiques de ces dictatures avec une composante essentielle et souvent

méconnue et minimisée de leur relation avec la France, à savoir la coopération militaire et policière. Il s'agit d'une part d'analyser les dispositifs de l'armée française, présents de façon permanente à Djibouti, au Gabon et au Tchad, et d'autre part d'examiner la coopération militaire et sécuritaire déployée avec chacun des quatre régimes étudiés, qui constitue un des piliers du partenariat entre la France et ces derniers et de leur préservation.

Cette étude de cas met en évidence les compromissions auxquelles se livrent les dirigeants français vis-à-vis de leurs engagements officiels à défendre partout la démocratie et les droits humains, dès lors qu'il s'agit de maintenir la présence militaire et l'influence politique françaises.





Source [Wikimedia Commons](#)

# RÉSUMÉ DES PARTIES

## PARTIE 1 - MASCARADE ÉLECTORALE AU CONGO-BRAZZAVILLE

Au **Congo**, le président Denis Sassou Nguesso, déjà sur le podium des dictateurs françafricains les plus criminels (cf. guerre civile des années 90, affaire des « disparus du Beach ») et les plus corrompus (cf. Affaire Elf, affaire des Biens Mal Acquis), occupe le pouvoir depuis 1979 avec une interruption entre 1991 et 1997, et a été « réélu » sans surprise le 20 mars 2016.

Une nouvelle constitution, abrogeant la restriction du nombre de mandats a été adoptée le 6 novembre 2015 à l'issue d'un référendum unanimement considéré comme frauduleux. La contestation de cette parodie de référendum a pourtant donné lieu à une mobilisation historique de la population congolaise, violemment réprimée (la police tirant à balles réelles sur la foule et faisant au moins 46 morts et plus de 60 blessé.e.s selon les recoupements d'organisations de la société civile congolaise, et arrêtant arbitrairement des opposants politiques et des militants de la société civile, jusque plusieurs semaines après). Dans la foulée, Sassou a décidé d'avancer les élections, prévues à l'été 2016, au 20 mars.

Dans ce contexte tendu, la France s'est distinguée par son silence sur les exactions commises et par le maintien de sa coopération militaire avec le régime. En vigueur depuis 1974, l'accord de coopération militaire entre la France et le Congo-Brazzaville est régulièrement actualisé par de nouvelles conventions, cela a encore été le cas en 2015. Les rencontres fréquentes entre des dirigeants français et leurs homologues congolais (réception de Sassou à l'Élysée en juillet 2015, réception par Laurent Fabius du ministre congolais des Affaires étrangères en pleine répression des manifestations) et les déclarations de l'Élysée et du Quai d'Orsay sont perçues comme un soutien vis-à-vis des autorités congolaises. En affirmant que Sassou pouvait consulter son peuple puis en se contentant de « prendre note des résultats » du référendum, le président français a donné aux démocrates congolais un véritable « coup de poignard dans le dos », selon l'expression employée par le militant des droits de l'Homme Brice Mackosso.

Depuis la mascarade électorale de mars, la situation des droits de l'homme est en nette régression, et la guerre a repris dans la région du Pool, sans que les gouvernants français s'en émeuvent.

Faut-il s'en étonner ? Si la France continue de soutenir Sassou, c'est avant tout pour défendre ses intérêts économiques de premier partenaire commercial du Congo, pays dont l'entreprise Total extrait 60 % du pétrole et qui a octroyé en 2009 à Bolloré la concession du port de Pointe-Noire sur 27 ans. Ces intérêts économiques et diplomatiques s'articulent avec des enjeux militaires au cœur de la relation historique entre la France et le régime dictatorial de Sassou, dont elle met en avant le rôle clef en matière de sécurité dans la région (en Centrafrique notamment).

## PARTIE 2 - DJIBOUTI : BASE MILITAIRE CONTRE SOUTIEN À TOUTE ÉPREUVE

Depuis l'indépendance en 1977, la France n'a jamais quitté **Djibouti**, qui joue un rôle clef dans le dispositif militaire français. Le président Ismaïl Omar Guelleh (IOG) est arrivé au pouvoir en 1999, avec l'appui de la France, après avoir été chef du cabinet du président Hassan Gouled et chef des services de sécurité.

Toujours influente à Djibouti, la France n'y est plus hégémonique et malgré des relations souvent houleuses avec le clan Guelleh, elle veut préserver sa plus grande base militaire extérieure (avec 1750 hommes, et constituant son point d'ancrage sur la côte est-africaine), qui a été employée dans près des deux-tiers des opérations extérieures menées en Afrique depuis les années 60. Silence face à la répression et soutien diplomatique, coopération militaire et soutien financier, manipulations dans l'affaire de l'assassinat du juge Borrel sont autant de moyens déployés au service des intérêts français et de ceux du clan Guelleh.

Après 17 ans de pouvoir dictatorial et clanique rythmés par des élections truquées, ce dernier s'est attribué 86,68% des voix lors de l'élection présidentielle du 8 avril 2016 pour un quatrième mandat. Face à l'existence de longue date de mouvements de contestation, qui se sont intensifiés depuis les printemps arabes, IOG a verrouillé le pouvoir, réprimé toute contestation et fragilisé l'opposition, tout en s'assurant la mansuétude de diverses puissances internationales, en faisant jouer la concurrence (ouverture de bases militaires américaines et chinoises).

En septembre puis en novembre 2015, des arrestations massives ont lieu lors de rassemblements de jeunes opposants. Le 21 décembre 2015, une commémoration religieuse a été dispersée dans le sang par les forces de sécurité, avec un bilan de plus de 60 morts ou disparus, selon la Ligue Djiboutienne des Droits de l'Homme, dont le président a été arrêté et emprisonné. Le même jour, la police prenait d'assaut une réunion de l'opposition, blessant par balles plusieurs opposants.

La France s'est illustrée dans ces épisodes par son silence complice, mais surtout par une coopération aveugle avec les autorités djiboutiennes allant jusqu'à menacer la vie de certaines personnalités d'opposition. De plus, les Forces Françaises de Djibouti (FFDj) ont pour mission permanente de former, d'équiper et d'apporter un soutien logistique aux Forces armées djiboutiennes, à la gendarmerie, à la police et à la Garde républicaine, principaux acteurs de la répression. En 2012, le Parlement français a ratifié un nouvel accord de défense avec Djibouti pour 10 ans renouvelables. Cet accord est le seul conclu avec une ancienne colonie française qui comprenne encore après renégociation une clause d'engagement de la France « à contribuer à la défense de l'intégrité territoriale de la République de Djibouti » en cas d'agression armée. Encore faut-il caractériser ce qu'est une agression armée dans un pays qui connaît une longue tradition de rébellions et de répression de l'opposition par des moyens militaires.

## PARTIE 3 – FRANCE-TCHAD, UNE HISTOIRE MILITAIRE

L'intrication entre l'histoire du **Tchad**, son armée et l'armée française en fait un cas spécifique dans la FrancAfrique. Depuis son indépendance en 1960, la présence militaire française y reste quasi ininterrompue et le pays détient le record du nombre d'interventions françaises sur son sol, toutes ayant un objectif de défense du régime en place, même si leur motif officiel (rétablissement de l'état de droit, lutte contre le terrorisme, etc.) ne le laisse pas paraître. De l'opération Tacaoud (1978-1980), à Manta (1984) puis Epervier (1986-2014), l'enjeu demeure toujours de maintenir la stabilité du pays. Depuis août 2014, N'Djamena accueille le poste de commandement de l'opération Barkhane, « centre de gravité » du nouveau dispositif français en Afrique.

Depuis son arrivée au pouvoir en décembre 1990, le régime d'Idriss Déby, système clanique, dictatorial et fondé sur la violence bénéficie d'un soutien sans faille de la France. Appui financier, appui politique et surtout, dissuasion militaire, tout a été mis en œuvre pour le soutenir et le maintenir au pouvoir, jusqu'à son sauvetage tant en 2006, qu'in extremis lors de la bataille de N'Djamena en février 2008. A la suite de celle-ci, ce sera d'ailleurs un coopérant militaire français qui gèrera un temps, à la présidence, l'organisation de la garde présidentielle. Encore aujourd'hui, 14 coopérants militaires sous uniforme tchadien (par le passé, ils ont été jusqu'à 200) continuent de remplir différentes missions clefs : pilotage des restructurations, appui au commandement, renseignement, logistique, restructuration de la garde nomade, restructuration de l'enseignement militaire, aide à la reconversion. La France se targue aussi de former chaque année plus de 1000 « spécialistes », dans le cadre de l'opération Barkhane.

Alors que Déby est présenté comme un élément de stabilité sur lequel l'armée tricolore peut s'appuyer dans la région, en particulier depuis son intervention aux côtés de l'armée française au Mali en 2013, il y joue plutôt au pompier-pyromane. Après avoir soutenu pendant de nombreuses années les rebelles au Darfour contre Khartoum, il a armé officieusement la Séléka en Centrafrique, tout en envoyant dans le même temps des troupes pour des missions de maintien de la paix.

Idriss Deby a modifié la Constitution en 2005 afin de faire sauter les verrous du nombre de mandats et de limite d'âge pour les candidats à l'élection présidentielle. Ce criminel allié de la France a été réélu à l'élection du 10 avril 2016, officiellement dès le premier tour. Face aux mouvements sociaux d'ampleur, que ce soit en amont ou en aval de l'élection, il répond par ses méthodes habituelles : répression et violation des droits humains. On dénombrait en amont de l'élection plus d'une trentaine de morts depuis le 11 novembre 2014, ainsi que de nombreux cas de tortures. De plus, une soixantaine de militaires ayant voté pour l'opposition ont disparu au lendemain du scrutin, et la répression post-électorale continue. Pourtant les autorités françaises, guidées par les intérêts militaires, maintiennent leur ballet diplomatique et leurs compromissions avec le pouvoir tchadien.

## PARTIE 4 – GABON, UN NOUVEAU PASSAGE EN FORCE

En ce qui concerne la répression et l'utilisation de la violence, Ali Bongo semble plutôt prendre exemple sur Idriss Déby que sur son père, qui avait pourtant dirigé le **Gabon** d'une main de fer de 1967 jusqu'à sa mort en 2009. De nombreux acteurs françafricains se sont démenés pour le faire élire en 2009, lui le fils aîné d'Omar Bongo, comme dans une vraie monarchie pétrolière. Ali Bongo a passé son premier mandat à renforcer considérablement ses pouvoirs présidentiels, à piller de manière encore plus éhontée que son père les caisses de l'État et à réprimer toute forme de contestation. Il a notamment fait changer la Constitution en 2011, ouvrant la voie à une véritable « dictature légale » ; et créé une multitude d'agences directement rattachées à la présidence (permettant à celle-ci d'augmenter son budget de 1073,74% entre 2008 et 2014). Il a aussi lancé une importante militarisation du pays, augmentant les dépenses militaires et les effectifs de l'armée à travers de grandes campagnes de recrutement.

Les autorités françaises continuent de soutenir le « palais du bord de mer » à travers la surveillance de sa population, la formation de l'armée gabonaise (en 2014, plus de 4000 soldats ont été formés) et une importante coopération militaire et sécuritaire. Le Gabon est l'un des deux pays d'Afrique subsaharienne, avec le Cameroun, où ce type de coopération est la plus importante. Cette politique de soutien se fait donc en grande partie auprès des différentes forces de sécurité gabonaise (armée, garde républicaine, police, etc.). Ce sont pourtant ces forces dites « de sécurité » ont réprimé massivement (intimidations, arrestations, tortures, etc.) toutes les voix dissidentes avant l'élection du 27 août 2016, et qui n'ont pas hésité à tirer sur la population, tuant plusieurs dizaines de civils désarmés suite à l'annonce officielle d'un nouveau vol électoral par Ali Bongo.

Malgré des trucages dans les résultats électoraux, dénoncés même par l'Union Européenne, les autorités françaises n'ont pas hésité, une fois de plus, à valider et reconnaître l'élection d'Ali Bongo, au grand dam de la population gabonaise.

Le silence sur les violations des droits humains et le maintien d'une coopération militaire d'ampleur s'explique à la fois par des intérêts économiques, très importants pour de nombreux grands groupes français (Total, Perenco, Bolloré, Bouygues, Castel, etc.) bien qu'en perte de vitesse, mais aussi par l'implantation au Gabon de la plus importante base militaire française sur la côte occidentale africaine. Celle-ci permet une intervention rapide dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. L'accord de partenariat de défense, renégocié en 2010, permet à la France de profiter de nombreux avantages pour l'armée tricolore, faisant dire à l'ambassadeur de France au Gabon que « la France y est chez elle ».

# MASCARADE ÉLECTORALE AU CONGO-BRAZZAVILLE



## I - ÉLECTIONS ANTICIPÉES ET RETOUR DE L'ENNEMI INTÉRIEUR

Denis Sassou N'Guesso, déjà sur le podium des dictateurs françafricains les plus criminels, concourt aussi pour le prix de la longévité au pouvoir, avec déjà plus de 30 ans à la tête de l'Etat et un nouveau mandat en perspective.

### 1 – 2015 : la farce du référendum sur la Constitution

La Constitution adoptée en 2002 pour donner un vernis de légalité à un pouvoir maintenu par la force concédait quelques limites au « mandat présidentiel ». Depuis 2014, son parti-État, le Parti congolais du travail (PCT) travaille à modifier cette dernière pour permettre officiellement la candidature du tyran. Cette nouvelle constitution, abrogeant la restriction du nombre de mandats à deux et celle de

l'âge maximum des candidats à 70 ans, est promulguée le 6 novembre 2015 à l'issue d'un référendum unanimement considéré comme frauduleux. Le gouvernement annonce sans rire que le OUI l'emporte à 92,96% des voix, avec une participation de 72%, alors même qu'une forte abstention a été observée dans les bureaux de vote, suite à un appel au boycott de la part de l'opposition. Pour profiter d'une situation très favorable (opposition morcelée, communauté internationale – au mieux – aphone), Sassou décide d'avancer les élections, à l'origine prévue à l'été 2016. Celles-ci se sont déroulées le dimanche 20 mars.

À l'annonce du référendum, le gouvernement fait face à une vive contestation populaire, qui perçoit ce référendum truqué comme l'instrument d'un coup d'État constitutionnel. Ces manifestations pacifiques sont violemment réprimées par les forces de l'ordre. Le 20 octobre 2015, cinq jours avant le référendum, police et gendarmerie tirent à balles réelles pour disperser les manifestations. Au 17 décembre 2015, un

bilan partiel minimal des victimes des forces de l'ordre pendant la période autour du référendum, en particulier les 20 et 21 octobre, est de 46 personnes décédées dont 43 identifiées, 69 personnes blessées identifiées, entre 4 et 20 personnes disparues<sup>1</sup>. Le gouvernement parle quant à lui de 4 morts. Denis Sassou Nguesso a tout fait pour empêcher que ne soit dressé un bilan.

Cette répression touche également les opposants politiques et les représentants de la société civile qui subissent arrestations extra-judiciaires, intimidations et violences.



1 Selon les recoupements d'organisations de la société civile congolaise

## 2 – Après la présidentielle, le retour de l'ennemi intérieur

Après le laborieux passage de vernis électoral de mars 2016, qui malgré les efforts du tyran et la bienveillance de ses protecteurs, France en premier lieu, n'a trompé personne, Denis Sassou Nguesso mise sur le seul domaine de gouvernement qu'il maîtrise vraiment : la terreur.

### Arrestations politiques

Depuis l'élection du 20 mars 2016, à laquelle Sassou s'est modestement attribué 60 % des suffrages<sup>2</sup>, les arrestations arbitraires se multiplient. Le principal candidat à « l'élection », le général Jean Michel Mokoko, est en détention pour atteinte à la sûreté de l'État depuis mi-juin. D'après ses partisans, on lui aurait proposé la liberté en échange d'une reconnaissance de la victoire de Sassou à la présidentielle, marché qu'il aurait refusé.

Les groupes d'opposition n'en finissent plus de se recomposer, et vont devoir faire face à une nouvelle manœuvre : la création d'un statut officiel de chef de l'opposition, qui reviendra au chef du parti arrivé second aux législatives prévues pour juillet 2017<sup>3</sup>.

D'ici là, l'État n'a de mots que pour le « vivre ensemble », le dialogue et l'apaisement. Le Premier ministre appelle l'opposition à « mettre de l'eau dans son vin », au nom de l'intérêt général.

2 En l'absence de liste électorale, le simple fait d'annoncer un résultat est un exercice périlleux. Cela n'impressionne pas un pouvoir coutumier du fait.

3 <http://www.rfi.fr/afrique/20161028-congo-b-statut-chef-opposition-constitution-reactions-bowao-mpuele>

## Le Pool, une nouvelle fois martyr

Pour renforcer l'image de sa puissance tutélaire, Sassou, qui n'en finit plus de consolider l'arbitraire de l'État en s'inventant des ennemis intérieurs, a trouvé la menace qui justifie son pouvoir. L'armée congolaise est une nouvelle fois en guerre dans le Pool. Officiellement, contre la rébellion du pasteur Ntumi, ex-rebelle disputant à Sassou la tyrannie dans le sud (2002-2003), puis allié de ce dernier, avec rang de ministre ; pour finalement fort opportunément reprendre les armes contre son maître début avril 2016, juste après « l'élection ».

On ignore ce qui se passe précisément dans cette région. Ce qui est sûr : il y a des dizaines de morts, civils, militaires, ninjas<sup>4</sup> ; des milliers de déplacés ; des mercenaires sont impliqués dans les combats – ukrainiens, notamment. Dans un courrier adressé à Sassou, le Collectif des partis de l'opposition s'interroge : des militaires affirment que « ceux qui les attaquent portent les mêmes uniformes militaires qu'eux et combattent avec les mêmes armes »<sup>5</sup>. Si le pouvoir a médiatisé les funérailles de 18 victimes le 11 octobre dernier<sup>6</sup>, il n'a pas permis la marche silencieuse de l'opposition qui souhaitait rendre hommage aux mêmes morts, une semaine plus tard.

## Fin de règne

L'UNICEF a annoncé le 31 octobre une augmentation alarmante de la malnutrition infantile en Afrique centrale. Un quart des enfants de moins de cinq ans souffrent de

4 Partisans de Ntumi

5 Lettre ouverte du Collectif des partis de l'opposition congolaise, le 14 octobre 2016.

6 Larcher Laurent, Nouvelle dégradation sécuritaire au Congo, *La Croix*, 13 octobre 2016.

malnutrition chronique au Congo-Brazzaville.

Les cas de torture et les exécutions extrajudiciaires se multiplient<sup>7</sup>, l'impunité des auteurs est totale. Le budget de l'État, qui subit de plein fouet la baisse des cours du pétrole, est en berne, les salaires des fonctionnaires, de plus en plus aléatoires, provoquent régulièrement des mouvements de grève (récemment, l'université, les chantiers navals, la morgue de Brazzaville).

Malgré la guerre et les appels à l'unité, le clan Sassou n'abuse plus personne.

## II - SASSOU PRÊT À TOUT

### 1 - Crimes contre l'humanité et soutien français

Denis Sassou Nguesso cumule au total plus de 30 ans à la tête du pays. Il arrive au pouvoir en 1979, après avoir dirigé les services secrets congolais. Il met en place une dictature sanguinaire qui durera douze ans, à laquelle met fin la Conférence nationale souveraine en 1991, convoquée par la population excédée par la violence et la corruption. Elle obtient des élections qui vont détrôner le dictateur et placer Pascal Lissouba à la tête du pouvoir.

Mais après cinq années de complot, Sassou reconquiert le pouvoir par les armes, avec un incontestable soutien français<sup>8</sup>. L'« Homme de la France », ami de Jacques Chirac, promet de protéger les intérêts français au Congo. Ainsi, alors

7 On lira notamment les communiqués de l'Office congolais des droits de l'homme, ocdh.org

8 Ce soutien français sur les plans militaire, diplomatique et économique sera détaillé plus bas.

que le président Lissouba oblige les compagnies pétrolières à quasi doubler la part du Congo dans les revenus de l'or noir, de 17 à 33 % – taux particulièrement bas –, Sassou promet à Elf, bras séculier de l'État français au Congo, d'en revenir aux 17 % et de laisser tomber le "partenariat" pour en rester au système de concession.

La reprise du pouvoir par le général Sassou Nguesso en 1997 s'accompagne de dizaines de milliers de morts, révélant

le degré de violence dont il est capable pour protéger ses intérêts et ceux de ses alliés.

On peut évoquer ainsi le massacre de centaines de réfugiés sur l'embarcadère du Beach, le pillage de Brazzaville fin 1997, ou le nettoyage ethnique organisé dans la région du Pool, supposée insoumise. Ces affaires que Sassou a longtemps cherché à étouffer permettent de le qualifier de criminel de guerre, et de criminel contre l'humanité.

## LES DISPARUS DU BEACH

Début mai 1999, après deux années de guerre civile opposant les milices du putschiste Denis Sassou Nguesso à l'armée du président d'alors, Pascal Lissouba, les premiers réfugiés ayant fui les combats sont de retour. Ces derniers empruntent la « traversée du Beach », une navette fluviale qui effectue les liaisons entre Brazzaville et Kinshasa, capitale du Zaïre voisin. Encadrée par le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) et les autorités des deux pays, cette première vague de retours compte environ 1 500 personnes.

Elles sont accueillies par des dizaines de personnalités gouvernementales et militaires. Une fois les officiels partis, des militaires commencent à mettre à part plusieurs groupes d'hommes (jeunes et adultes). Pour la plupart originaires du Pool, une région du sud du Congo partisane du président en exil Lissouba, ces derniers sont envoyés par convoi dans la brousse alentour et vers le palais de la présidence de Mpila. Plus personne ne les reverra. « *Aucune dépouille des victimes n'a été retrouvée* », souligne le directeur de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH). À ce jour, 353 disparitions sont enregistrées par son association<sup>9</sup>.

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) dépose plainte auprès de la justice française pour « torture, disparitions forcées et crimes contre l'humanité » en décembre 2001. Survie se porte partie civile aux côtés d'autres associations. En 2002, une instruction est ouverte, au nom du principe de la compétence universelle. Après plusieurs rebondissements dans la procédure au gré de pressions diverses, l'instruction est toujours en cours à l'heure actuelle. Seuls deux responsables de l'époque, le général Norbert Dabira, inspecteur général des Armées et Jean-François Ndenguet, directeur de la police nationale congolaise ont été mis en examen, puis libérés. Ce dernier a fait l'objet en 2004 d'une exfiltration plus que douteuse de la Prison de la Santé à Paris, grâce à la complicité d'une haute magistrate.

L'affaire avance à un rythme scandaleux. Seize ans après les faits, les responsables de ces disparitions n'ont toujours pas été identifiés.

9 Association AlterMondes

## 2 - Pays extracteur, état prédateur

Cette volonté sans faille de mettre la main sur le pouvoir à n'importe quel prix est à replacer dans une analyse plus large du fonctionnement de l'État congolais. Les positions de pouvoir sont celles qui permettent l'accumulation, celles qui donnent accès aux ressources et légitiment leur captation. Voilà l'objet de la farce électorale en cours : conserver la corne d'abondance, qui assure à ses détenteurs un train de vie inimaginable. L'État est le lieu par essence de la corruption, au profit des tenants du pouvoir et de leur clan.

Les dirigeants français successifs ferment – au mieux – les yeux sur cette corruption,

qui maintient le pays dans la pauvreté, tant que les intérêts économiques des grands groupes français qui exploitent les ressources du Congo sont protégés et favorisés. L'affaire des « Biens mal acquis », qui empoisonne régulièrement les relations entre Brazzaville et Paris, montre crûment comment les tenants du pouvoir détournent les fonds issus de la rente pétrolière avec l'aval et le soutien de la France.

Tout au long du « règne » de Sassou, les dirigeants français ont, chacun leur tour, contribué à maintenir et renforcer, de manière plus ou moins affichée, le soutien de la France à cette dictature.

### AFFAIRE DES BIENS MAL ACQUIS

Alors que les caisses publiques sont vides, le train de vie de Sassou est à mettre en perspective avec le surendettement du Congo. En mars 2007, les associations Sherpa, Survie et la Fédération des congolais de la diaspora déposent une plainte devant le Procureur de la République de Paris contre les familles dirigeantes de l'Angola, du Burkina Faso, de la République du Congo, de la Guinée Équatoriale, et du Gabon, sur le chef d'inculpation de recel de détournement de fonds publics. L'affaire sera classée en 2007, malgré les résultats d'une enquête de police qui confirmera les allégations de détournement de fonds. Le Procureur de la République considère que l'infraction n'est pas suffisamment caractérisée. En 2008, l'association Transparency International déposera une nouvelle plainte, qui est aujourd'hui encore en cours d'instruction.

Cette affaire, qui s'attaque à la corruption et à la prédation par le recel du butin en France, met en lumière les détournements de fonds publics effectués par ces dictateurs et leurs proches avec la complicité d'acteurs français, qui leur facilitent l'acquisition de biens immobiliers sur le territoire français. Ainsi la famille de Sassou Nguesso est propriétaire de deux appartements dans les XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> arrondissements de Paris, d'une valeur de 2,47 et 1,6 millions d'euros, parmi une série d'autres biens immobiliers en région parisienne, ainsi qu'une multitude de comptes bancaires ouverts dans des banques françaises. Le mardi 29 septembre 2015, les juges français en charge de l'enquête ont saisi plusieurs propriétés soupçonnées d'appartenir à un neveu du président congolais.

# III - INTÉRÊTS FRANÇAIS AU CONGO ET SILENCE COMPLICE

## 1 - Intérêts économiques et diplomatiques de la France au Congo

Si la France continue de soutenir Sassou, c'est avant tout pour défendre les intérêts économiques de ses entreprises.

La France est un partenaire commercial incontournable du Congo. Elle reste en 2013 le 1<sup>er</sup> pays non-africain fournisseur du Congo, avec près de 573 millions d'euros d'exportations (9,05% de part de marché selon les statistiques COMTRADE de l'ONU), premier investisseur et premier créancier. Environ 200 entreprises ayant des intérêts français sont présentes au Congo et emploient près de 15 000 salariés, dont un millier d'expatriés<sup>10</sup>. L'entreprise Total extrait 60 % du pétrole national et Bolloré a obtenu en 2009 la concession du port de Pointe-Noire sur 27 ans. Paris s'accommode des dictatures pour préserver ses intérêts.

Le soutien au régime de Sassou s'explique également par des intérêts diplomatiques. Pour commencer, après plus de 50 ans de coups fumants, détournements pharaoniques et autres barbouzeries entre les dirigeants français et congolais, il est certain que Sassou est en possession de "dossiers" sur plusieurs personnalités publiques ou de l'ombre au

<sup>10</sup> Selon la Direction générale du Trésor, mars 2015

plus haut niveau de l'État et de l'industrie française<sup>11</sup>, lui offrant un moyen de pression considérable. Ensuite, il faut rappeler que Sassou a su se placer en position de médiateur du conflit en République centrafricaine, où la France est engagée avec l'opération Sangaris depuis 2013. Cette position permet à Sassou de montrer à la France sa capacité de nuisance au niveau international, comme ce fût le cas lors du Sommet de Nairobi<sup>12</sup>. Il s'opposait frontalement à la stratégie d'influence française, initiative finalement piteusement désavouée par celui-là même qui l'avait mise en route.

Cet épisode montre une forme d'interdépendance qui oblige les deux parties. Il permet de saisir la force de la réciprocité qui lie la France et le Congo – même si dans ce rapport de force, le dictateur a toujours un besoin vital de l'appui de Paris.

La défense de ces intérêts diplomatiques et économiques se caractérise par un équilibre entre une non-opposition et un soutien direct de la France au régime de Sassou, soutien voulu discret mais déterminant dans cette période de troubles.

## 2 - Caution morale à Sassou dans la phase préélectorale

Ce soutien se manifeste à travers les rencontres fréquentes entre des membres du gouvernement français et leurs homologues congolais.

<sup>11</sup> Billets d'Afrique n°251, novembre 2015, « Denis Sassou Nguesso rappelle au monde qui il est ».

<sup>12</sup> Billets d'Afrique n°244, mars 2015, « Lutte d'influence entre Sassou Nguesso et la France »

Ainsi Laurent Fabius a reçu le ministre congolais des Affaires étrangères Jean Claude Gakosso, le 21 octobre 2015, en pleine répression.

Le même jour, Hollande déclarait que « *Sassou peut consulter son peuple, ça fait partie de son droit, et le peuple doit répondre* »<sup>13</sup>. Cette phrase était immédiatement affichée sur les bâtiments publics congolais – démonstration s'il en fallait de la relation « spéciale » qui unit les deux pays, et de l'utilisation qui peut être faite de ces prises de position. Après la mascarade référendaire, le Ministère des Affaires étrangères déclarait prendre note des résultats, l'Élysée affirmant par voie de communiqué prendre lui aussi note malgré les conditions qui « *ne permettent pas d'en apprécier les résultats* ».

Depuis la réception de Sassou Nguesso à l'Élysée le 7 juillet 2015, le silence diplomatique de la France a été largement interprété comme un accord tacite vis à vis des autorités congolaises<sup>14</sup>. Il devient effectivement difficile de soutenir ouvertement un criminel contre l'humanité. On peut tout de même retenir que François Hollande, à l'issue de cette rencontre souhaite que les choses soient faites dans le « *consensus* ». Son ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, à la suite de sa visite à Brazzaville le 22 juillet 2015, note pour sa part que la nécessité sécuritaire prime sur l'objectif démocratique. Quant à Jean-Yves Ollivier,

cet intime du pouvoir congolais décoré à l'été 2015 de la Légion d'Honneur par Manuel Valls et qui revendique d'appartenir à une diplomatie de l'ombre, il s'est fendu fin août d'un article au titre édifiant : « *La souveraineté ne se découpe pas en mandats* »<sup>15</sup>, dans lequel il détaille par le menu la position française : mieux vaut un « *homme fort* » que la si dangereuse instabilité démocratique. Les Congolais ont apprécié...

Ce silence diplomatique et ce soutien tacite sont aux antipodes des proclamations de François Hollande au Sommet de Dakar du 30 novembre 2014, 15<sup>ème</sup> sommet de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Il y a célébré la « *leçon* » burkinabè supposée faire réfléchir « *là où les règles constitutionnelles sont malmenées et où l'alternance est empêchée* », en plus d'asséner que « *la francophonie est soucieuse des règles en démocratie, de la liberté du vote, du respect des lois constitutionnelles et de l'aspiration des peuples, de tous les peuples à des élections libres* ».

Ces intérêts économiques et diplomatiques, soutenus le plus discrètement possible, s'articulent à des enjeux sur le plan militaire, qui se trouvent au cœur de la relation entre la France et le régime dictatorial de Sassou.

13 Conférence de presse de François Hollande tenue à l'Élysée le 21 octobre 2015, propos recueillis par RFI (22/10/2015)

14 Sur ce point, voir le [communiqué de presse](#) de Survie du 21 octobre 2015, « Au lieu d'isoler le régime et de suspendre sa coopération militaire, la France accueille aujourd'hui un ministre de Sassou ! »

15 La Croix, 26/08/2015



Mairie de Brazzaville, deux ou trois jours avant le referendum du 25 octobre 2015 (DR)

## IV - MAINTIEN DE LA COOPÉRATION MILITAIRE

### 1 - Une relation de longue date : le rôle de la France dans la guerre civile au Congo

Contrairement à d'autres pays africains, il n'y a pas de base militaire française permanente au Congo, mais celui-ci bénéficie régulièrement de la coopération de la France au niveau militaire.

Pour comprendre en quoi cette coopération militaire problématique avec un régime dictatorial s'inscrit dans la durée, il est important d'analyser le rôle qu'a tenu la France dans le sabotage du renouveau démocratique, aboutissant sur la guerre civile qui a ensanglanté le pays de 1997 à 1999.

Au cours de cette période, la France n'organise pas d'opération militaire extérieure assumée, exceptée les opérations Antilope et Pélican (I, II et III),

déployées en 1997 pour protéger et rapatrier les ressortissants français. Officiellement la coopération militaire est même suspendue pendant 4 mois en 1997, au paroxysme de la guerre civile.

Néanmoins des relations militaires plus officieuses persistent entre les deux pays au cours de cette période de troubles. Ainsi, le 3 juin 1997, 25 tonnes de fret partent du Bourget à destination des partisans de Sassou, via le Gabon. Le 5 juin, à l'amorce de cette guerre civile qui va détruire Brazzaville, le général Sassou se concerta durant une heure au téléphone avec Jacques Chirac. En réalité, la France mène une véritable « guerre secrète » au Congo-Brazzaville<sup>16</sup>.

Après plus de quatre mois de combats, et la victoire d'octobre 1997 qui ramène Sassou au pouvoir, les forces de Sassou ont continué de profiter des très opportunes manœuvres franco-gabonaises "Koubia", à la frontière congolaise. L'accord de défense avec le Gabon permet de pallier l'absence d'un tel accord avec Brazzaville. Les avions

<sup>16</sup> Propos et récit des événements tirés de « Noir Silence », François-Xavier Verschave (2000).

Transall français accélèrent leurs livraisons sur l'aéroport gabonais de Franceville (à moins de 100 km du Congo). Les hélicoptères français débordent largement dans le ciel congolais. Les renseignements qu'ils recueillent, transmis directement à l'état-major de Brazzaville et à ses discrets conseillers français, permettent d'affiner la conduite des opérations. En 1999, après les massacres de Brazzaville perpétrés par les milices de Sassou, les Transall tricolores n'hésitent plus à se rendre directement au Congo-B. Début février, l'opposition signale l'atterrissage de deux d'entre eux à Pointe-Noire, avec des munitions de blindés et des renforts de soldats tchadiens. Début mai arrivent à Brazzaville deux Transall bourrés d'armes. Pourvue d'un aérodrome, Nkayi est devenue une base de l'appui logistique tricolore. Outre le contingent angolais, les alliés françafricains sont mis à contribution : comme en 1997, le roi du Maroc Hassan II et le dictateur tchadien Idriss Déby ont envoyé commandos et fantassins.

Dès mai 1999, l'association congolaise CDLC de Reims annonçait l'arrivée d'un contingent de "mercenaires" français - dont nombre de militaires "en congé sans solde" -, qui auraient installé leur QG à Kinkala, chef-lieu de la région du Pool. L'information est confirmée au début de l'été par le journal spécialisé *La Lettre du Continent*. Officiellement, Paris mobilise des crédits d'aide publique à décaissement rapide (le Fonds d'aide et de coopération) pour payer l'intervention au Congo-B d'au moins 80 officiers et sous-officiers français – afin d'instruire ou conseiller des bandes armées

criminogènes. Simultanément est montée une opération officieuse, Hadès (comme le dieu de l'enfer), dirigée par un militaire "retraité", Marc Garibaldi. Elle recrute 25 sous-officiers français pour encadrer 600 soldats congolais. Ils monteront dès septembre des opérations commando dans les fiefs Ninjas. Le financement passerait par la banque FIBA, d'Elf et Bongo.

Diverses opérations "couvertes" sont également signalées. Ainsi, le transport du matériel destiné au Festival panafricain de la musique (Fespam) aurait servi de couverture à l'envoi de militaires français, embarqués le 30 juillet à Roissy à bord du Boeing de la compagnie Cam Air.

## **2 - La coopération militaire officielle**

La coopération militaire officielle entre la France et le Congo s'opère actuellement sur trois volets : le soutien direct, à travers la présence de conseillers français auprès des cadres des forces armées et de la gendarmerie ; la formation des éléments des forces armées, de la police et de la gendarmerie ; et l'équipement de ces forces.

Sur le plan de l'expertise, la France fournit au Congo des experts techniques, militaires, des experts de la gendarmerie, des experts spécialistes de la sécurité maritime ainsi que des spécialistes de la formation et de l'organisation générale des opérations.

Cette expertise a pour but de conseiller au jour le jour les responsables militaires congolais chargés de faire vivre la collaboration entre la France et le Congo.

## LES ACCORDS DE COOPÉRATION EN VIGUEUR

**1974** : accord de coopération militaire, toujours en vigueur, qui définit le cadre général de la coopération.

**2015** : signature de trois nouvelles conventions :

Janvier : encadre la formation, l'entraînement et l'organisation du commandement opérationnel des Forces armées congolaises.

Juin : mise à disposition du Lieutenant-colonel Eric Misserey comme conseiller au commandant de la gendarmerie nationale, et mise à disposition de l'armée et la gendarmerie de Sassou Nguesso, de coopérants militaires français.

Au niveau de la formation, la France a financé une école militaire nationale de génie-travaux à Brazzaville à hauteur de 578 000 euros (378 millions de FCFA) qui accueille depuis septembre 2010 des stagiaires venant de 17 pays africains. Des accords spécifiques permettent aussi aux militaires congolais de venir se former dans les écoles militaires françaises (notamment à Saint-Cyr). Du fait de ces relations de formation et d'expertise, il existe de véritables liens organiques entre les cadres militaires français et congolais<sup>17</sup>.

Pour ce qui est de l'appui logistique et de l'équipement, l'article III des accords de coopération technique de 1974 précise que « *la République Populaire du Congo peut s'adresser à la République française pour la fourniture de matériel et d'équipement militaires et des rechanges correspondants. La République française apporte son concours dans des conditions à définir au soutien logistique de l'armée populaire nationale* ».

L'analyse de ces différents accords et conventions permet de visualiser l'ampleur du soutien humain, logistique et pédagogique de la France aux forces de défense congolaises, même en l'absence de base militaire permanente sur son sol.

### 3 - Maintien de la coopération militaire malgré les événements récents

Malgré la réélection frauduleuse et les multiples violations des Droits de l'Homme dont fait preuve le régime de Sassou, la France n'a toujours pas suspendu sa coopération militaire, et continue de la renforcer sur le plan opérationnel, comme le montre la signature des nouvelles conventions de 2015, mais également sur le plan symbolique, à travers la décoration de piliers du régime de Sassou de la Légion d'Honneur.

La coopération militaire se maintient donc, malgré la répression qui est en cours, et qui a déjà fait de nombreuses victimes. Au-delà de la non condamnation par les autorités françaises de cette répression, le

<sup>17</sup> Sur les liens entre l'armée française et celles de ses anciennes colonies, voir l'ouvrage de Raphaël Grandvaux « Que fait l'armée française en Afrique », 2009.

maintien d'un soutien diplomatique et militaire constitue, par sa force symbolique et du fait du niveau opérationnel de commandement de l'armée congolaise auquel ont accès les coopérants militaires français, une forme de complicité dans la répression à l'encontre des manifestants et des opposants.

Cette responsabilité se voit renforcée justement par le fait que l'armée et la gendarmerie congolaises – celles-là même qui tirent sur les manifestants – bénéficient des accords de coopération avec la France pour la formation des officiers.

Il y a donc une implication, même indirecte, de la France dans les répressions qui ont eu lieu en octobre

2015, ne serait-ce que sous la forme de caution morale.

Puisqu'en effet, le gouvernement français a fait le choix de maintenir de bonnes relations avec un régime qui pratique couramment torture et détentions arbitraires, instrumentalisation de la justice à des fins de contrôle politique, détournement systématique du budget de l'État. Mais un régime, seule chose qui compte, qui préserve les intérêts français.

C'est pour ces raisons que la France, qui aime tant se présenter comme le pays défenseur des droits de l'Homme et de l'idéal démocratique, doit suspendre sa coopération militaire avec un régime qui réprime dans le sang ceux-là justement qui se battent pour l'accomplissement de ces droits.

## LÉGION D'HONNEUR

Un mois après la chute de Ben Ali en Tunisie, début 2011, la diplomatie de Nicolas Sarkozy avait remis la Légion d'honneur française au contre-amiral Jean-Dominique Okemba, secrétaire général du puissant Conseil national de sécurité du Congo. Trois ans plus tard, et un mois après la chute du dictateur burkinabé Blaise Compaoré, le 9 décembre 2014, l'ambassadeur de France à Brazzaville, Jean-Pierre Vidon, a, au nom de François Hollande, remis les insignes de la Légion d'honneur au chef d'état-major général des Forces armées congolaises, autre pilier du régime sécuritaire du dictateur Sassou Nguesso : le général de division Guy Blanchard Okoï.

L'ambassadeur de France, au cours de la cérémonie, salue ainsi sa contribution à l'excellence des relations militaires qui existent entre la République du Congo et la France, déclarant que « *par une action inlassable, vous œuvrez constamment à la consolidation des liens très étroits qui unissent nos deux pays dans le domaine de la coopération de défense et au rayonnement de la France dans la sous-région.* »

Il a également vanté « *la consolidation des liens très étroits qui unissent le Congo et la France dans le domaine de la coopération de défense* ».

Alors qu'au Burkina Faso François Hollande a décidé de retirer sa légion d'honneur à Gilbert Diendéré auteur de la tentative de putsch, est-ce que les répressions violentes mises en œuvre par le régime de Sassou conduiront également au retrait de la légion d'honneur de ces piliers du régime ?

# DJIBOUTI : BASE MILITAIRE CONTRE SOUTIEN À TOUTE ÉPREUVE

## UN PAYS MÉCONNU, UN ENJEU CAPITAL, UNE DICTATURE NOTOIRE

La République de Djibouti est une ancienne colonie française, située dans la Corne de l'Afrique, à l'Est du continent. Sa situation géographique, aux portes de l'Afrique et du Moyen-Orient et à l'entrée de la mer Rouge, confère à ce petit pays (23 000 km<sup>2</sup> et 900 000 habitants) une importance mondiale, qui explique sans



doute qu'il ait été la dernière colonie européenne du continent à obtenir son indépendance en 1977. Une décolonisation toute relative car le pays est alors totalement soumis à l'influence française : elle y conserve une importante base militaire et reste le premier partenaire commercial de Djibouti, et même sa principale source de revenus.

Son premier président, Hassan Gouled Aptidon, partisan d'une indépendance graduelle et du maintien du lien avec la France, met en place un régime dictatorial avec un système de parti unique. Dans la droite ligne du colonisateur, il s'appuie sur un exercice clanique et tribal du pouvoir, fondé sur l'instrumentalisation des deux principales « ethnies » de Djibouti : les groupes identifiés comme afars subissent une forte répression du régime, tandis que ceux supposés issus concentrent le pouvoir. Malgré tout, en 1992, sous la pression de revendications démocratiques, la première constitution djiboutienne est adoptée. Elle instaure

officiellement un multipartisme partiel autour de 4 partis ; dans la réalité, le partage du pouvoir est inexistant.

Ismail Omar Guelleh (IOG), second et actuel président, arrive au pouvoir en 1999, avec l'appui de la France. Celui-ci n'est pas un nouveau venu dans la vie politique djiboutienne : membre du parti unique dès sa création en 1979, neveu et chef de cabinet du président Hassan Gouled, il est aussi le chef des services de sécurité. Après 17 ans de pouvoir dictatorial rythmés par des élections truquées, et caractérisés par une forte répression des mouvements d'opposition et une gestion clanique du pays, il a été réélu pour un quatrième mandat le 8 avril 2016. Une réélection sans surprise malgré l'existence de longue date de mouvements de contestation, qui se sont intensifiés depuis les printemps arabes. IOG a verrouillé le pouvoir, réprimé toute contestation et fragilisé l'opposition, tout en s'assurant le soutien fort de diverses puissances internationales. Si la France a fait en sorte d'y rester influente elle n'y est plus hégémonique, Djibouti s'étant notamment rapproché des États-Unis et très récemment de la Chine.

Pour la France, être amie avec IOG, malgré des relations souvent houleuses, c'est en effet la condition du maintien de sa plus grande base militaire permanente en Afrique. Silence face à la répression et soutien diplomatique, coopération militaire et soutien financier, manipulations dans l'affaire de l'assassinat du juge Borrel : voilà autant de moyens déployés au service des intérêts français et de ceux du clan Guelleh, mais au mépris des droits du peuple djiboutien.

# I - DJIBOUTI, UN MAILLON CLÉ DU DISPOSITIF FRANÇAIS EN AFRIQUE...

## 1 - Une situation géostratégique

La France s'implante à Djibouti – à l'époque le Sultanat d'Obock – dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, dans un contexte de rivalité des puissances européennes pour la colonisation de l'Afrique. Dès le départ, l'établissement du comptoir a pour but de fournir à la France un pied à terre en Afrique de l'est, une ouverture sur l'Océan Indien permettant de relier les colonies d'Asie à l'empire africain... et à la métropole grâce au percement du Canal de Suez dans les années 1860.

Aujourd'hui, 30 % du trafic pétrolier mondial passe au large de Djibouti, par la Mer Rouge et le Canal de Suez. Il en va de même pour une part importante des exportations des pays d'Asie vers l'Europe (Japon et Chine en particulier). La France, dont l'Arabie Saoudite est le premier fournisseur de pétrole brut et dont 95 % des échanges commerciaux hors Union Européenne se font par voie maritime, peut grâce à sa présence militaire surveiller le trafic maritime et contribuer activement aux opérations internationales de lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden. Djibouti fait en effet office de base arrière à l'opération européenne Atalante, et à l'opération Ocean Shield de l'OTAN. A force d'investissements internationaux, Djibouti est devenu un véritable hub régional de transport et de logistique : port, aéroport et rail vers la capitale

éthiopienne Addis Abeba, et proximité avec le principal nœud marin de télécommunications d'Afrique de l'Est. Par ailleurs, l'accession de l'Érythrée à l'indépendance a privé l'Éthiopie de tout accès direct à la mer, et au vu du conflit qui oppose les deux états, c'est par Djibouti que transite le commerce éthiopien. Le siège de l'Union Africaine, que la France ambitionne d'impliquer de plus en plus dans ses interventions militaires sur le continent, se trouve à Addis Abeba.

## **2 - Les intérêts de la base française de Djibouti**

Depuis l'indépendance en 1977, la France n'a jamais quitté Djibouti. Elle y a toujours sa principale base militaire permanente d'Afrique, avec 1750 hommes, et son seul point d'ancrage sur la côte est-africaine. Le quadrillage militaire de l'Océan Indien est complété à l'Est par la base permanente d'Abou Dhabi où sont stationnés 650 soldats, et par les bases de Mayotte et de la Réunion au Sud.

Il s'agit d'une « base opérationnelle avancée » : la France y entretient un réservoir de troupes, avec tout l'éventail de capacités aériennes, navales, terrestres ainsi que des éléments des forces spéciales, dans le but de pouvoir intervenir rapidement et dans tous types de situation en Afrique et au Moyen Orient. D'après le rapport Fromion<sup>18</sup>, les Forces Françaises stationnées à Djibouti (FFDj) ont ainsi participé dans les 30 dernières années à 36 des 51 opérations

<sup>18</sup> Rapport parlementaire d'information sur l'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations en cours, présenté par MM. Fromion et Rouillard, 2014

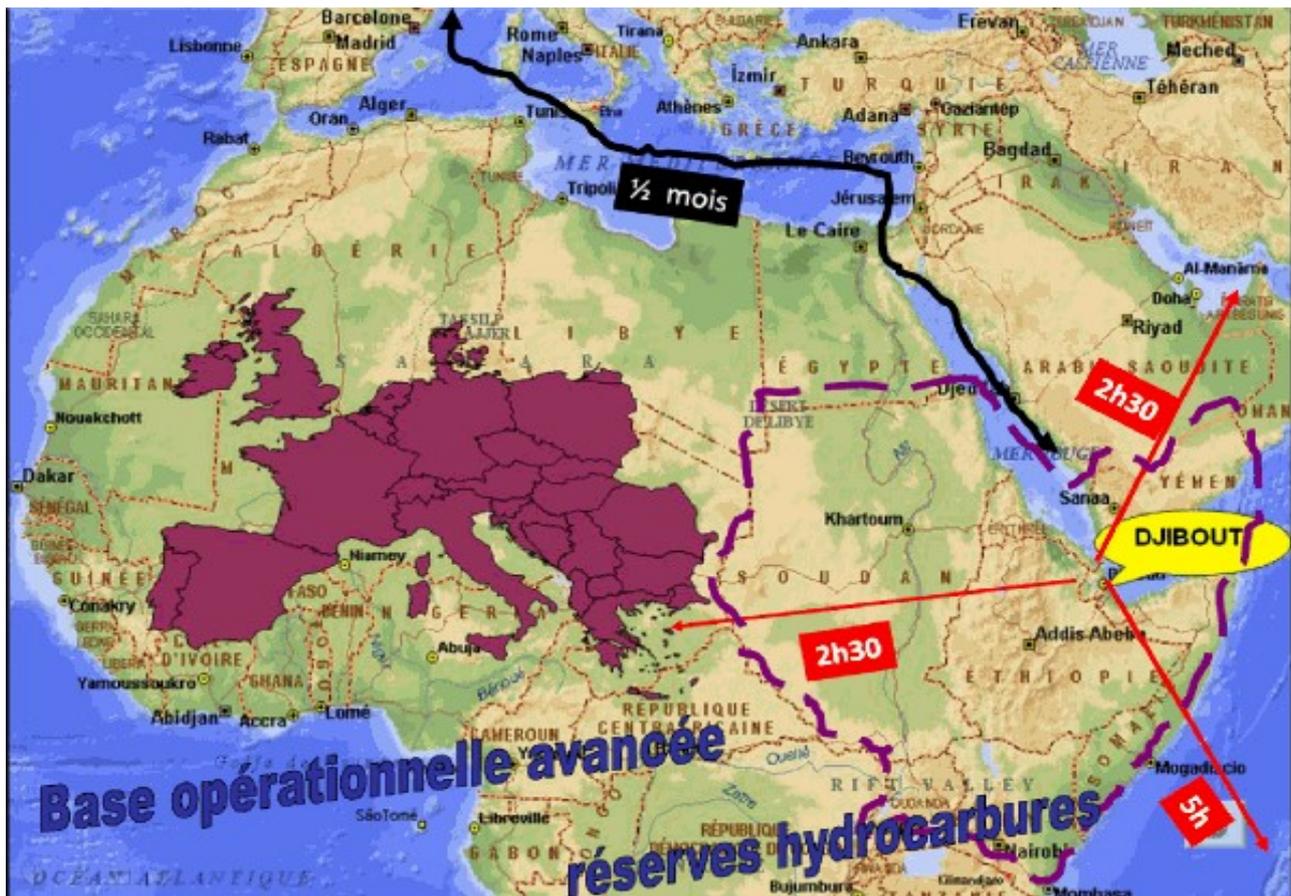
des forces françaises prépositionnées, notamment Turquoise au Rwanda en 1994, Licorne en Côte d'Ivoire en 2002, et dernier fait d'armes en date, Sangaris en Centrafrique en 2014. Ces opérations ont été décriées pour les effets qu'elles ont produits, à l'opposé de l'objectif annoncé de renforcement de la paix et de la sécurité<sup>19</sup>.

La base de Djibouti est aujourd'hui un élément-clé de Barkhane, car elle permet la continuité à l'Est de cette opération extérieure qui consacre depuis 2014 le repositionnement du dispositif militaire français autour du Sahel. Une remilitarisation des anciennes colonies qui, au nom de la guerre contre le terrorisme, correspond à un regain d'influence française et à un recul de la souveraineté de certains pays, notamment le Mali et le Niger qui avaient refusé depuis des décennies la présence de troupes françaises sur leur sol.

Par ailleurs, le climat désertique et la concentration de la population en zone urbaine font du territoire djiboutien un terrain de jeu idéal et unique pour les militaires français. Ils s'y entraînent en conditions réelles, avec manœuvres et tirs réels d'obus, grenades, roquettes... La présence des différents corps d'armées sur ce petit territoire, et de forces alliées en particulier américaines et djiboutiennes, leur permettent de conduire des exercices interarmées. Ainsi, de nombreux soldats français sont entraînés à Djibouti, avant de rejoindre les zones de guerre.

Enfin, l'importance du trafic commercial, la proximité de plusieurs zones de conflit

<sup>19</sup> De nombreux articles sont disponibles sur le site de l'association Survie : [www.survie.org](http://www.survie.org)



Source : état-major des armées (commandement des Forces françaises à Djibouti).

(Somalie, Yémen, Syrie, Irak...) et la présence de personnels militaires américains, italiens, russes, britanniques, chinois, japonais... en font un nœud du renseignement militaire. Une dizaine d'officiers français de la mission de coopération et de défense du Ministère des Affaires Étrangères sont intégrés dans les Forces Armées Djiboutiennes (FAD), la Gendarmerie et la police, principalement à des fins de renseignement.

### 3 - Djibouti de plus en plus convoitée

Auparavant, le port d'Aden au Yémen faisait concurrence à l'ancienne colonie française. Mais depuis une dizaine

d'année, avec la déstabilisation du Yémen, la désagrégation de l'État somalien et le conflit opposant l'Érythrée à l'Éthiopie, Djibouti fait figure d'enclave sécurisée dans une région hautement instable. Depuis le début des années 2000, le Moyen Orient concentre l'attention internationale avec la guerre américaine contre le terrorisme et ses implications sur la gestion des ressources pétrolières, sur laquelle s'aligne progressivement la politique étrangère de la France. Djibouti permet à la fois de positionner des troupes à proximité de plusieurs zones sensibles (Somalie, Yémen, Sinaï, Palestine, et un peu plus loin Irak et Syrie...) et de contrôler les flux économiques incommodés par le développement de la piraterie. A défaut de



*La frégate britannique HMS Kent entre dans le port de Djibouti avec le porte-avions français Charles de Gaulle. Photo sous licence Creative Commons par Royal Navy Media Archive.*

ressources naturelles, le pays a su monnayer sa géographie et la stabilité de son régime autoritaire.

Les États-Unis s'y implantent en 2003, avec un contingent de 4000 soldats. En 2014, un nouvel accord avec Djibouti garantit le maintien de la base américaine pour 20 ans, contre le doublement de sa contribution annuelle, qui s'élève désormais à 70 millions d'euros. Il s'agit de la seule base américaine sur le continent, vouée à devenir une base régionale de grande ampleur. Le Japon depuis 2011 et l'Italie depuis 2013 ont également des bases permanentes de moindre importance. Les loyers militaires représentent par conséquent la principale source de revenus du pays : près d'un quart de son budget annuel d'environ 650 millions d'euros, sans compter les aides internationales qui y sont directement ou indirectement liées. A cela va s'ajouter prochainement l'implantation de la Chine, qui compte y ouvrir une base de 10 000 hommes, contre un loyer annoncé de 100 millions d'euros. Un accord est également en négociation pour l'installation d'une base militaire saoudienne.

Pour le régime de Guelleh, la base française n'est donc plus la seule source de revenu, ni de soutien militaire et diplomatique. Le dictateur a indéniablement conquis une marge de manœuvre vis-à-vis de la puissance tutélaire, ce qui lui a permis de négocier des accords favorables et les complaisances de la diplomatie française.

## **II - ... QUI JUSTIFIE UN SOUTIEN INCONDITIONNEL À UN RÉGIME AUTORITAIRE ET VIOLENT**

Depuis 1977, la dictature djiboutienne s'appuie sur le soutien de la France qui lui apporte une caution internationale, en dépit des pires exactions et fraudes électorales.

### **1 - Le jeu politique verrouillé**

Ismail Omar Guelleh remporte l'élection présidentielle de 1999 avec officiellement 74% des suffrages, face à un unique candidat d'opposition, et au terme d'un scrutin entaché de fraudes massives. Il exerce depuis lors un pouvoir dictatorial, perpétuant les pratiques de son prédécesseur. Les élections présidentielles et législatives suivantes sont systématiquement boycottées par les opposants, qui refusent de cautionner ces mascarades électorales, et remportées par IOG et son parti - l'Union pour la Majorité Présidentielle (UMP) - avec des scores astronomiques. La France salue à chaque fois le bon déroulement des élections. En avril 2010, Guelleh modifie

la Constitution djiboutienne afin de lever la limitation du nombre de mandats, ce qui lui permet de se représenter aux élections présidentielles de 2011. Cette manœuvre provoque des manifestations de grande ampleur, réprimées violemment. Mais les 7 et 8 mai 2011, Henri de Raincourt, le ministre de la coopération, assiste à l'investiture de Guelleh, ce qui vaut reconnaissance de la légalité de son élection, avec l'objectif de « *réaffirmer l'engagement de la France aux côtés de Djibouti* »<sup>20</sup>. En novembre 2011, IOG est accueilli en France en visite officielle.

Lorsqu'en 2013, l'opposition rassemblée au sein de l'Union pour le Salut National (USN) se présente pour la première fois depuis 10 ans aux élections législatives, elle revendique la victoire avec 60 % des voix. Les résultats officiels inversent les scores et proclament le parti présidentiel gagnant. Pour cause, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) est constituée par le gouvernement au pouvoir, les listes électorales sont établies par le Ministère de l'Intérieur, les candidatures des opposants sont interdites pour des motifs fallacieux... La diplomatie française « *salue la tenue des élections* » et considère qu'elles « *marquent une étape importante dans la vie démocratique du pays* »<sup>21</sup> puisque l'opposition y a cette fois participé. La contestation des résultats par l'opposition et la répression brutale qui s'en suit aboutissent à la signature d'un accord cadre en décembre 2014, qui prévoit notamment la réforme de la CENI avant 2016, à condition que l'USN accepte les résultats des législatives et se contente de

20 Point de presse du Ministère des Affaires étrangères du 6 mai 2011

21 Point de presse du Ministère des Affaires étrangères du 28 février 2013

10 sièges au Parlement. La France salue alors les « *perspectives positives en matière de démocratie et d'exercice des libertés fondamentales* », tandis que le harcèlement des opposants et les violations des droits humains se poursuivent, de même que l'accueil d'officiels djiboutiens à Paris<sup>22</sup>.

Pour la présidentielle du 8 avril 2016, tout est en place pour garantir la réélection frauduleuse d'IOG. La CENI n'a jamais été réformée. L'opposition est divisée, certains partis ayant décidé de participer au scrutin tandis que d'autres maintiennent leur appel au boycott. Moins de 20% des Djiboutiens sont inscrits sur les listes électorales et l'abstention s'élève à environ 30%, ce qui signifie que sur une population de 810 000 habitants, seules 130 000 voix se sont exprimées. La milice du régime présente aux abords des bureaux de vote dissuade de voter pour l'opposition voire achète des voix favorables à IOG. Aucune mission d'observation électorale internationale n'est invitée à observer le scrutin et seul un média étranger est autorisé à couvrir l'élection (les médias djiboutiens étant à la solde de la dictature). IOG est ainsi réélu avec 87% des voix. La diplomatie française déclare au lendemain de l'élection que celle-ci s'est déroulée « sans incidents majeurs », tirant ainsi un trait sur les mois de répression contre l'opposition et la société civile en amont du vote et sur les fraudes dont ont fait état plusieurs observateurs locaux comme la Ligue Djiboutienne des Droits de l'Homme.

22 Le Ministre des affaires étrangères en juillet 2013, le chef de l'Etat IOG lors du Sommet Afrique-France de l'Elysée sur la paix et la sécurité en décembre 2013, le Ministre de la défense à l'occasion du défilé du 14 juillet 2014, et le Premier Ministre en août 2014 pour une revue navale à Toulon.

Celle-ci a noté que la campagne et l'élection s'étaient déroulées dans le calme mais rappelle clairement que « le calme n'est pas synonyme de l'expression du peuple et ne peut remplacer en aucun cas le vote populaire »<sup>23</sup>.

## 2 - La terreur d'État au service du clan présidentiel

Pour se maintenir au pouvoir, Guélléh organise la répression des partis d'opposition, des défenseurs des droits humains, des journalistes indépendants, et simplement de toute personne qui exprime publiquement son opposition au régime. Le gouvernement exerce un contrôle total sur les médias<sup>24</sup>. Le régime recourt massivement aux arrestations arbitraires, aux tortures en détention, notamment dans la tristement célèbre prison de Gabode, voire tire sur les manifestants pacifiques<sup>25</sup>. Ces exactions sont notamment le fait de la Section de recherche et de documentation de la gendarmerie (SRD) et du Service de documentation et de sécurité de la police (SDS), véritables bras armés de la dictature. L'armée nationale djiboutienne participe également à cette répression généralisée et ses camps abritent des lieux de détention secret.

Les violences étatiques se durcissent à chaque échéance électorale, en particulier

23 Rapport final sur l'élection présidentielle du 8 avril 2016, LDDH, publié le 13 avril 2016

24 Djibouti est le 169<sup>e</sup> pays sur 180 au classement de Reporters sans frontières sur la liberté de la presse.

25 Ces très nombreux cas de répression ont été notamment documentés par la Ligue Djiboutienne des Droits de l'Homme (LDDH – elle-même l'une des principales cibles de la répression) et l'Association pour le Respect des Droits de l'Homme à Djibouti (ARDHD), la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), l'Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)

avec l'intensification de la contestation depuis le coup d'état constitutionnel de 2010 et dans la foulée des printemps arabes. Le 18 février 2011, une manifestation de grande ampleur dénonçant l'opacité du scrutin présidentiel à venir est réprimée à balles réelles : 5 personnes sont tuées, une centaine blessées et une centaine arrêtées, dont trois dirigeants de partis d'opposition.<sup>26</sup> Lors des élections législatives de 2013, le pouvoir procède à l'arrestation de 120 personnes dont la quasi-totalité des leaders de l'opposition au lendemain de l'élection. Des manifestations massives pour protester contre les fraudes électorales et les arrestations ont lieu. La police ouvre le feu, faisant des dizaines de morts et de blessés. La France demande alors à « tous les acteurs » de faire « preuve de retenue »<sup>27</sup>, mettant sur le même plan la violence de la dictature et la colère des manifestants qui s'y opposent.

La présidentielle de 2016 ne fait pas exception. IOG a opportunément décrété l'état d'urgence le 24 novembre 2015, au nom d'une « menace globale » suite aux attentats de Paris et de Bamako. En réalité, des groupes d'opposition dénonçaient l'intention du dictateur d'y recourir depuis juillet 2015<sup>28</sup>. L'état d'urgence, calqué sur la loi française, lui permet d'interdire les manifestations, de procéder à des assignations à résidence, de surveiller les militants. Sa prolongation a été votée le 27 décembre 2015 par le Parlement, après exclusion manu militari des rares députés de l'opposition.

26 Communiqué de presse de la FIDH, « Djibouti : Elections présidentielles tronquées », 7 avril 2011

27 Point de presse du Ministère des Affaires étrangères du 28 février 2013

28 Lire « Etats d'urgence d'ici et d'ailleurs », Billets d'Afrique n°254, Février 2016

En septembre puis en novembre 2015, des arrestations massives ont lieu lors de rassemblements du Mouvement des Jeunes de l'Opposition (MJO), à chaque fois une cinquantaine de jeunes sont arrêtés puis relâchés. Le 21 décembre 2015, une célébration religieuse de la communauté Yonis Moussa est dispersée dans le sang par les forces de sécurité, qui ouvrent le feu sur la foule. Cette attaque visait notamment à créer des tensions entre clans, permettant à Guelleh de se présenter comme le seul à même d'assurer la stabilité du pays. La Ligue Djiboutienne des Droits de l'Homme (LDDH) fait état de 62 morts ou disparus, 52 blessés et 13 arrestations, ce qui vaut à son président Omar Ali Ewado d'être arrêté et emprisonné<sup>29</sup>. Le même jour, la police prend d'assaut une réunion de l'opposition, blessant par balles le député Saïd Houssein Robleh et l'ancien ministre Hamoud Abdi Souldan et passant à tabac le président de l'USN Ahmed Youssouf.

La France s'est illustrée dans cet épisode non seulement par son silence complice, mais surtout par sa coopération avec la dictature au point de risquer la vie d'opposants. Les autorités djiboutiennes ont exigé que leur soient remises les victimes de la répression, dont le député Robleh, soignées à l'hôpital militaire français Bouffard. Au lieu de protéger Robleh, l'ambassadeur français à Djibouti, Serge Mucetti, impose à l'hôpital de le faire sortir et il est aussitôt arrêté par la police<sup>30</sup>. Autre geste gracieux de la part de la France, le même Serge Mucetti aurait été congédié au motif de ses rencontres avec

29 Après 45 jours de détention, il a finalement été relâché.

30 Lire *Terreur d'État à Djibouti*, par Jean-Loup Schaal, président de l'ARDHD, Billets d'Afrique n°253, Janvier 2016

l'opposition djiboutiennes qui auraient déplu à IOG.<sup>31</sup>

Mais au-delà de cet épisode récent, la France, par sa coopération militaire avec Djibouti, n'est pas exempte de responsabilités dans la répression qui frappe la population djiboutienne depuis des décennies. Les Forces Françaises de Djibouti ont pour mission permanente de former et d'équiper les Forces Armées Djiboutiennes (FAD), la Gendarmerie, la police et la Garde Républicaine, ainsi que de leur apporter un soutien logistique et opérationnel. Or ces éléments sont les principaux acteurs de la répression. Malgré cela, les actions de coopération se poursuivent depuis la réélection d'IOG, et semblent même s'intensifier. Les forces françaises ont ainsi formé le régiment d'artillerie des FAD (après avoir pris en charge la remise en état de 3 mortiers de l'armée djiboutienne) et ont effectué une patrouille nomade mixte aux côtés des FAD au sud-ouest de Djibouti, afin notamment de « renforcer les liens avec les FAD ».

Outre leurs missions de renseignement, qui font d'eux a priori des observateurs privilégiés des pratiques de l'armée djiboutienne à laquelle ils sont intégrés, les coopérants militaires français assurent également des missions de formation. L'ambassade de France à Djibouti est en relation régulière avec les forces de police locales à travers son Service de Sécurité Intérieure (SSI), composé d'un attaché de sécurité intérieure et de trois coopérants, notamment pour l'échange de renseignement ou pour la mise en place de programmes de coopération. La

31 D'après Jeune Afrique, « Djibouti : diplomate français dans le collimateur des autorités », 27 novembre 2015

coopération entre la France et Djibouti s'étend également au domaine pénitentiaire. Le directeur de la prison de Gabode a ainsi suivi une formation en France en 2013 sur la « gestion des risques » alors même que dans sa prison sont torturés de nombreux prisonniers politiques.

Si l'objectif officiel de la coopération militaire française est de contribuer à la paix et à la sécurité à l'échelle régionale, force est de constater que la répression de la population djiboutienne perdure et que la France en est au minimum la spectatrice silencieuse, et au pire un facilitateur.

### **3 - Les Forces françaises : un garde-fou pour IOG ?**

Comme pour la plupart des anciennes colonies françaises, un premier accord de défense entérinait le maintien d'une présence militaire française lors de l'accession de Djibouti à l'indépendance. En 2011, un nouvel accord a été signé avec Djibouti pour 10 ans renouvelables, puis ratifié par le Parlement français en 2012. Cet accord est le seul conclu avec une ancienne colonie française qui comprenne encore après renégociation une clause d'engagement de la France « à contribuer à la défense de l'intégrité territoriale de la République de Djibouti » en cas d'agression armée. Même en temps de paix, la France est tenue par le traité de 2011 de participer à la protection de l'espace aérien djiboutien et de ses eaux territoriales, ainsi que de tous les points névralgiques du territoire. Autrement dit la France est appelée à suppléer une fonction régaliennne de l'État djiboutien.

Reste à définir ce qui constitue une agression armée : un soulèvement populaire ou un mouvement d'opposition demandant le départ de Guelleh déclenchaient-ils une intervention française pour sauver le régime ? Le précédent de l'opération Iskoutir n'est guère rassurant. En 1991, l'opposition à la dictature se réunit au sein du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (le FRUD), présidé par Ahmed Dini, et entame une offensive militaire contre le régime d'Hassan Gouled Aptidon. En 1992, alors que le FRUD était militairement en capacité de prendre la ville de Djibouti, la France lance une opération d'interposition entre celui-ci et les forces armées djiboutiennes, avant d'imposer un cessez-le-feu qui permet à l'armée djiboutienne de se renforcer (passant de 2500 à 15000 hommes). La force française d'interposition se retire alors, laissant le champ libre à la dictature pour écraser l'opposition. L'opération, qui a permis le sauvetage du régime, restera en vigueur jusqu'en 1999. Le ministre djiboutien des Affaires Étrangères a déclaré en 2014 que « *peu de pays dans la région peuvent se targuer d'une telle protection que celle que la France fournit à Djibouti* »<sup>32</sup>.

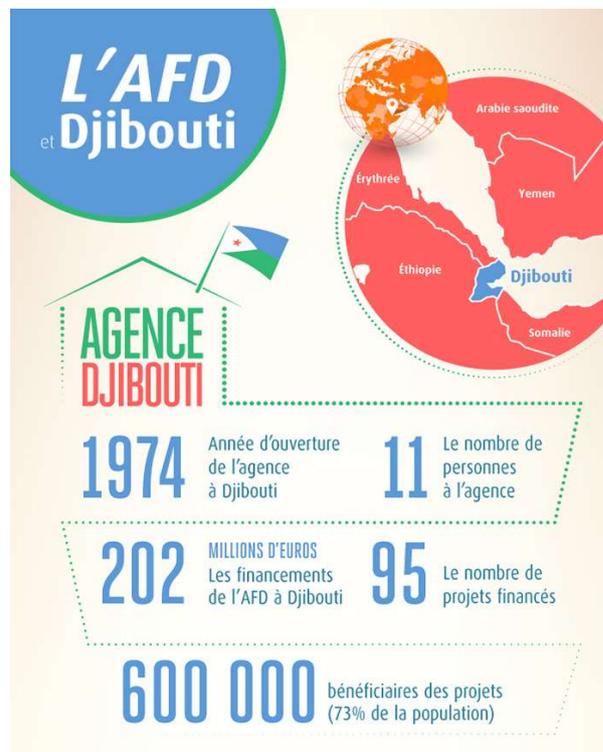
De plus, la France apporte un soutien financier notable à l'Etat djiboutien. Le loyer annuel de la base militaire française est de 30 millions d'euros, dont 5 millions d'euros d'aide au Ministère djiboutien de la Défense, principalement destinée à l'achat de matériel militaire français. A cette manne financière déjà rondelette s'ajoute l'aide publique au développement et la coopération militaire (25 millions d'euros

<sup>32</sup> Rapport Fromion, page 74

par an), ainsi que des cessions de matériels militaires, et la consommation de biens et de services djiboutiens par les forces françaises. Or, le taux de croissance honorable de Djibouti, dû essentiellement aux loyers militaires et aux infrastructures et taxes de transport, ne profite qu'au clan au pouvoir. 80 % de la population djiboutienne vit sous le seuil de pauvreté relative, 60% est au chômage, et le pays est au 170<sup>e</sup> rang pour l'Indice de Développement Humain sur 187 pays.

Les dispositions particulièrement favorables au gouvernement djiboutien de l'accord de défense de 2011 témoignent de la détermination des autorités françaises à conserver coûte que coûte leur pied à terre stratégique, dont elles retirent des avantages annexes. Ces clauses permettent de s'assurer le soutien opportun de Djibouti – à l'instar d'autres pays du pré carré – à la politique étrangère française. Guelleh a ainsi défendu l'intervention française au Mali auprès de l'Union Africaine, a fait parti des

partenaires peu recommandables rassemblés par François Hollande pour la COP21, et se déclare solidaire de la guerre occidentale contre le terrorisme. Il figurait au rang des oppresseurs paradoxalement conviés au sommet Afrique-France pour la paix et la sécurité à Paris fin 2013.



Source : AFD

## L'AFFAIRE BORREL – CHRONIQUE D'UNE MANIPULATION D'ÉTAT

L'« affaire Borrel » est emblématique des compromissions abjectes dont les autorités françaises au plus haut niveau sont capables lorsqu'il s'agit de préserver leurs intérêts stratégiques.

Bernard Borrel était un juge français, détaché en coopération auprès du Ministère de la Justice de Djibouti à partir d'avril 1994. Le 19 octobre 1995, il est retrouvé par la gendarmerie française, mort immolé par le feu dans un ravin à 80 km de Djibouti-Ville. Le jour même, le consul de France annonce à Elisabeth Borrel que son mari s'est suicidé. Conclusion pour le moins hâtive avant toute enquête... Pendant les douze années suivantes, les autorités françaises et djiboutiennes défendent bec et ongles et contre tout bon sens la thèse du suicide.

Ce n'est que grâce à l'acharnement d'Elisabeth Borrel à connaître la vérité qu'a pu émerger un nombre croissant d'éléments contradictoires. Bernard Borrel est retrouvé à demi carbonisé en contrebas de la route. A l'endroit du corps, le sol est intact, mais des traces de combustion sont présentes au sol en amont. Les poumons de la victime ne portent aucune trace de suie. Le corps porte des traces de coup sur la tête et l'avant bras. Le juge était couché sur le sol lorsque qu'il a été aspergé de liquide inflammable. En 2000, un témoin se fait connaître. Ancien officier de la garde présidentielle djiboutienne, Mohamed Saleh Alhoumekani affirme avoir surpris une conversation au Palais de la Présidence le 18 octobre 1995, jour de la mort du juge, durant laquelle un ancien militaire, Awalleh Guelleh Assoweh, aurait confirmé à Ismaïl Omar Guelleh, alors chef du cabinet présidentiel, que « *le juge fouineur est mort* » et qu'« *il n'y a plus de trace* ».

Bien que le meurtre soit incontestablement établi dès 2002, les autorités françaises n'écartent officiellement la thèse du suicide qu'en 2007. Une telle accumulation de pressions, mensonges, manipulations et entraves à la progression de l'enquête ne peut qu'être orchestrée au plus haut niveau. Les radios réalisées à l'hôpital militaire français Bouffard à Djibouti, faisant nécessairement apparaître les lésions au crâne et au bras, disparaissent du dossier. Les deux premières autopsies de 1997 et 2000 occultent des éléments essentiels et concluent au suicide. Les premiers juges d'instruction nommés, Marie-Paule Moracchini et Roger Le Loire, refusent systématiquement les actes demandés par les avocats de la famille Borrel, tentent d'intimider Mohamed Alhoumekani afin d'obtenir le retrait de son témoignage, et se rendent en 2000 sur les lieux du crime sans même en informer la partie civile, ce qui leur vaudra d'être dessaisis du dossier.

Le Ministère de la Défense refuse la déclassification de documents. Quant au Ministère des Affaires Etrangères et à l'Elysée, ils font pression en 2005 sur la juge Sophie Clément pour l'obliger à communiquer le dossier d'instruction aux autorités djiboutiennes, sachant qu'un simulacre de procès à Djibouti empêcherait que l'affaire soit jugée en France. Jacques Chirac va même jusqu'à conseiller à Guelleh de porter plainte contre la France devant la Cour Internationale de Justice pour que celle-ci impose l'envoi du dossier. La dernière péripétie a lieu en novembre 2015. Près de 70 objets sous scellés ont été détruits « par erreur » par le greffe du tribunal de Paris, dont les vêtements du juge, sa sandale, le bidon d'essence et le briquet découverts sur les lieux du crime. Une mention « non-lieu » serait mystérieusement apparue dans le dossier, sans date ni signature. Curieusement, la Cour d'Appel de Paris avait demandé en septembre 2015 des analyses sur ces mêmes objets.

Si aujourd'hui il ne fait plus aucun doute que Bernard Borrel a été assassiné, reste à savoir par qui et pourquoi. Seule la levée du secret défense demandée par les avocats pourrait encore permettre de connaître les responsables.

## CONCLUSION

La base militaire de Djibouti est capitale aux yeux des autorités politiques et militaires françaises pour assurer leur politique impérialiste sur le continent africain. Cette présence se monnaie contre un soutien diplomatique, militaire et financier au régime dictatorial d'IOG et constitue donc une entrave à la démocratie et au respect des droits fondamentaux à Djibouti.

L'arrivée dans le paysage djiboutien de nouveaux partenaires (les Etats-Unis, la Chine) et des relations parfois houleuses avec la France ont permis à Djibouti d'acquérir une marge de manœuvre indéniable vis-à-vis de l'ancienne puissance coloniale. Pour autant, la présence française ne semble pas menacée tant elle joue en faveur d'IOG.

La France reste le seul pays engagé à défendre militairement le territoire de Djibouti et le seul à développer une coopération aussi étroite et régulière avec l'armée djiboutienne. Sa diplomatie est

particulièrement peu critique de la dictature et la dernière élection présidentielle n'a pas fait exception à la règle. En échange, les autorités françaises comptent sur le soutien de Guelleh à leur politique internationale. Il ne s'agit plus d'une simple relation de subordination qui prévalait à l'indépendance de Djibouti, mais plutôt un rapport de force entre deux alliés : un pays qui cherche coûte que coûte à poursuivre sa politique d'influence et un clan prêt aux pires violences pour se maintenir au pouvoir. Entre les deux ? La population djiboutienne et des mouvements de contestation qui font leur possible pour desserrer l'étau.

Dans un contexte de répression permanente contre toute opposition au régime dictatorial, ni les autorités françaises ni les autres États militairement présents à Djibouti ne remettent en cause leur coopération avec le régime de Guelleh. Il semble que la démocratie et les droits humains ne fassent pas le poids face à la stabilité et aux facilités militaires offertes par la dictature.



*Ismail Omar Guelleh à la COP 21 à Paris le 30 novembre 2015.  
Photo sous licence Creative Commons par [Unclimatechange](#).*

# FRANCE-TCHAD, UNE HISTOIRE MILITAIRE



## LA FRANCE ET LE TCHAD, UNE HISTOIRE MILITAIRE

De la période coloniale à l'époque actuelle, l'intrication entre l'histoire du Tchad, son armée et l'armée française en fait un cas spécifique dans la Françafrique.

La prépondérance de ces liens se construit dès la période coloniale autour d'un imaginaire militaire sur les Tchadiens, « guerriers du désert », contributeurs importants à l'armée de la France libre en 1945. Depuis l'indépendance du Tchad en 1960, la présence militaire française y reste quasi ininterrompue et le pays détient le record du nombre d'interventions françaises sur son sol, toutes ayant un objectif de défense du régime en place, même si leur motif officiel (rétablissement de l'état de droit, lutte contre le terrorisme, etc.) ne le laisse pas paraître. De l'opération Tacaoud (1978-1980), à Manta (1984) puis Epervier (1986-2014), l'enjeu demeure toujours de maintenir la stabilité du pays.

Depuis l'intervention militaire française au Mali en 2013, le Tchad, est présenté comme l'allié militaire incontournable dans la lutte contre le terrorisme et accueille aujourd'hui le commandement de l'opération Barkhane, « centre de gravité » du nouveau dispositif français en Afrique et prolongement des opérations Epervier et Serval. Dans le même temps, le régime de terreur d'Idriss Déby se maintient depuis 26 ans en grande partie grâce à l'appui financier, politique et surtout au soutien militaire français.

L'année 2015 puis la période précédant l'élection présidentielle du 10 avril 2016 ont été marquées par la répression contre les mouvements de la société civile et de l'opposition qui contestaient la candidature d'Idriss Déby et son régime. Le 3 mai 2016, les résultats étaient annoncés : réélection dès le premier tour d'Idriss Déby, résultat largement contesté par l'opposition et entaché notamment par la disparition de militaires. Un scénario qui était écrit d'avance par le dictateur en place ... et envisagé par la classe politique française, pour laquelle la

préservation de la stabilité du dictateur en place au nom des intérêts militaires hexagonaux et de la lutte contre le terrorisme prennent le pas sur le respect des droits et de la démocratie.

## I - UN RÉGIME DE TERREUR

En 1990, le tortionnaire Hissène Habré (condamné en juin 2016 pour torture, crimes de guerre et crimes contre l'Humanité), que la France avait aidé à accéder au pouvoir en 1982 puis largement soutenu devient encombrant du fait des recompositions régionales qui suivent la fin de la guerre froide. La DGSE, et plus particulièrement Paul Fontbonne, voient en Déby, alors commandant en chef de l'armée tchadienne, avec qui des liens ont été



tissés lors de sa formation à l'école de guerre interarmées, le nouvel homme fort du pays. Ce dernier prend le pouvoir le 2 décembre par les armes, avec l'appui de la France, du Soudan et de la Libye.

## 1 - Élections de façade et modification constitutionnelle de 2005

Après une période de transition, Déby est élu président en 1996 lors de la première élection au suffrage universel au Tchad, grâce aux fraudes et manipulations massives orchestrées par des émissaires français<sup>33</sup>. L'élection présidentielle de 2001 se déroule selon le même scénario, malgré la mobilisation de plusieurs organisations, dont Survie, pour demander à la France, qui contribue au financement du processus électoral, de ne pas cautionner une nouvelle mascarade<sup>34</sup>. Des tensions se multiplient dans le pays sur fond de compétition pour la succession de Déby au terme de ce qui est censé être son dernier mandat. Mais Déby, qui ne veut pas lâcher le pouvoir, modifie la Constitution en 2005 afin de faire sauter les verrous du nombre de mandats et de limite d'âge pour les candidats à l'élection présidentielle, malgré une forte mobilisation de l'opposition regroupée sous la bannière de Coordination des partis pour la défense de la Constitution (CPDC).

33 Robert Buijtenhuijs, *Transition et élections au Tchad, 1993-1997: restauration autoritaire et recomposition politique*, Paris : Leyde : Karthala ; Afrika-Studiecentrum, 1998.

34 Survie, « Election présidentielle au Tchad. Campagne "Non à l'aide au développement d'élections truquées" » 01/05/2001

En 2006 puis 2008, Déby, acculé par des rébellions, est sauvé grâce aux militaires français. La France obtient, pour laisser un répit à son allié, la mise en place d'un accord politique, signé le 13 août 2007 sous la houlette de l'Union Européenne, visant à renforcer le processus démocratique. Cela permet surtout le report des élections législatives de 2008 à 2011, des élections à nouveau entachées de graves irrégularités, le déroulement est pourtant salué par l'UE et la France<sup>35</sup>. L'élection présidentielle qui s'ensuit, en 2011, boycottée par un certain nombre de partis de l'opposition, est tout autant sujette à caution.

## 2 - Des forces de sécurité, piliers du régime, de sinistre réputation

Le régime de Déby repose avant tout sur des forces armées nombreuses, aux frontières poreuses entre les différents corps - militaires, gendarmes, douaniers, policiers, gardes nomades ; en l'absence d'uniformes attribués, le passage d'un corps à l'autre se fait aisément.

Composée d'environ 30 000 hommes, l'armée tchadienne se divise en deux niveaux, d'une part l'Armée Nationale Tchadienne, environ 15 000 soldats, et d'autre part deux corps d'élite : la garde présidentielle, ou Direction générale des services de sécurité des institutions de l'État (DGSSIE), partie de l'armée la plus clanique et proche du pouvoir, qui en demeure la branche la plus aguerrie et la mieux équipée, et la Garde Nationale Nomade Tchadienne (GNNT), qui est une perdurance de l'armée coloniale.

<sup>35</sup> Ibid.

Elle est composée en grande partie d'ex-rebelles intégrés et est réputée pour sa violence et ses exactions sur les populations civiles. Dirigée par des proches de Déby, elle protège le clan au pouvoir plutôt que la population, en toute impunité : « *Il y a effectivement un décalage entre les discours très positifs tenus sur l'armée tchadienne à l'extérieur du pays et l'expérience vécue par les civils. Au Tchad, l'armée n'a pas bonne réputation. Elle est gouvernée par l'impunité : les exactions des officiers les plus puissants ne sont jamais sanctionnées. Il ne s'agit pas d'un simple dysfonctionnement mais plutôt d'un mode de gouvernement : octroyer l'impunité à certains individus est un moyen de remercier les affidés et de freiner les vellétés de révolte des autres. L'impunité et les illégalismes d'État participent du contrôle de la population* » explique Marielle Debos<sup>36</sup>.

Dès 1993, Amnesty International alertait sur ces méthodes extrêmement répressives et sur leur continuité avec celles du régime d'Habrè<sup>37</sup>. Depuis lors des meurtres, des arrestations massives, des tortures et des disparitions forcées, de même que la répression systématique des mouvements politiques et de la société civile, sont perpétrés par les forces de sécurité ou par l'Agence Nationale de Sécurité (ANS), service de renseignements, héritière de la terrible DDS (Direction de la Documentation et de la Sécurité) de Habré qui était soutenue

<sup>36</sup> Marielle Debos, *Il faut repolitiser les conflits en Afrique*, CQFD n°130, mars 2015

<sup>37</sup> Communiqués d'Amnesty International, « *Amnesty International demande l'ouverture d'une enquête exhaustive sur les massacres perpétrés par l'armée dans le Sud en 1993* », 21/04/1993. Et « *Le cauchemar continue* », avril 1993.

par la France<sup>38</sup>. La liste des exactions commises par le régime à ce jour n'est pas exhaustive, du fait du verrouillage de l'information, de la peur et de l'absence d'enquête.

Par ailleurs, jusqu'en 2013, alors même que l'armée tchadienne intervenait aux côtés de la France au Mali, la question de la présence d'enfants soldats dans ses troupes n'était pas réglée. Selon un rapport des Nations Unies<sup>39</sup>, il n'y aurait désormais plus de recrutement de mineurs, des campagnes menées en 2013 ayant permis de vérifier l'âge des soldats et d'engager une législation fixant à 18 ans l'âge minimum de recrutement.

Cette omniprésence de la violence va de pair avec le clanisme et la corruption. Au-delà de l'armée, les postes clés et stratégiques de l'appareil d'État sont aux mains de personnes proches du pouvoir ou de personnes ralliées. Dans ce contexte, les logiques clientélistes et prédatrices sont permanentes et valent au Tchad le 154<sup>ème</sup> rang sur 174 pays concernés par l'étude de Transparency International de 2014 sur la corruption.

### 3 - Le pétrole, une manne au service du militaire

Quand en 2003, l'exploitation du pétrole du sous-sol tchadien démarre grâce à un accord avec la Banque Mondiale, qui apporte un financement pour permettre l'acheminement du pétrole en le conditionnant à la création d'un « fonds pour les générations futures ». Mais Déby fait voter dès 2005 une loi remettant en

38 Rapport d'Amnesty International sur les disparitions forcées au Tchad, décembre 2009.

39 Rapport des Nations Unies, *Children and armed conflict*, 15/05/2014

cause l'accord initial avec la Banque Mondiale et réoriente l'argent du pétrole qui finance désormais, outre les secteurs prioritaires (santé, éducation...), la sécurité. Au lieu d'améliorer le sort de la population tchadienne dont le niveau de vie est jusqu'à aujourd'hui scandaleusement bas<sup>40</sup>, « *les ressources pétrolières sont devenues pour le pouvoir tchadien une source de renforcement militaire, de clientélisme et de cooptation politiques. Cette situation contribue à verrouiller davantage l'espace politique national et à maintenir le pays dans un blocage persistant qui radicalise des antagonismes entre le pouvoir et ses opposants* », comme *l'analyse International Crisis Group*<sup>41</sup>. Malgré un manque de transparence criant, et sur l'utilisation de la rente pétrolière et sur les coûts de l'armée, le CCFD a analysé que le budget militaire a été multiplié par 8 en 4 ans entre 2004 et 2008 - au plus fort de la période d'investissements militaires - et qu'en 2008, les dépenses militaires représentaient 7,1% du PIB, soit le 2<sup>ème</sup> poste budgétaire<sup>42</sup>.

## II - IMPLANTATION MILITAIRE ET COOPÉRATION FRANÇAISE

Au lendemain de l'indépendance du Tchad, l'armée française reste : au-delà de son attachement pour cette terre de

40 En 2015, le Tchad était 185<sup>ème</sup> sur 188 pays en termes d'IDH ; 44% de la population est dans une situation d'insécurité alimentaire récurrente et l'espérance de vie n'atteint pas les 50 ans

41 International Crisis Group, *Tchad: sortir du piège pétrolier*, 26/08/2009.

42 La Croix, *Au Tchad, l'argent du pétrole finance surtout les armes*, 30/01/2012

conquête et d'enjeux internes, elle juge ce territoire stratégique pour le déploiement de l'influence militaire française. L'armée française y entretient depuis lors des liens étroits, voire fusionnels, avec les forces de sécurité tchadiennes. En 1976, l'accord de coopération militaire technique, toujours en vigueur et officiellement géré par la DCSD (Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense) du ministère français des Affaires étrangères et des attachés militaires à l'ambassade, établit le cadre de cette coopération pour l'organisation et l'instruction des Forces Armées Tchadiennes. La coopération militaire française s'articule dans deux cadres, d'une part une coopération bilatérale et d'autre part celle apportée par la présence sur le territoire tchadien de l'opération Epervier de 1986 à 2014, devenue Barkhane.

Les objectifs de la coopération sont ainsi définis par le Rapport Fromion<sup>43</sup> : « *Le but de la coopération y est clairement d'accompagner la montée en puissance des armées tchadiennes en diffusant la doctrine française, de façon à tisser des liens entre les deux armées* ». Ce rapport précise aussi le budget : « *Le budget alloué à la coopération structurelle atteint 12 millions d'euros par an, auxquels on peut agréger les 53 millions d'euros de dons et d'aides diverses fournis par la force Epervier.* » En comparaison, le budget de l'Agence Française de Développement s'élève à 33,1 millions d'euros alloués au Tchad, dont 12,5 millions sous forme de prêt, soit moitié moins que le budget de la coopération militaire.

<sup>43</sup> Le Rapport d'information du député Yves Fromion, enregistré à l'Assemblée Nationale en juillet 2014 porte sur l'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations en cours.

## 1 - Epervier, une opex au centre du dispositif militaire français...

La coopération la plus importante est déployée à travers l'opération Epervier, rattachée au ministère de la Défense français. Cette opération, la plus longue des opérations extérieures françaises – 28 ans ! - débutée en 1986 et modifiée en 2014 pour devenir Barkhane, est emblématique de l'importance du Tchad pour l'armée française.

Initialement mise en place pour prêter main forte au régime d'Hissein Habré face à l'avancée libyenne, elle annonce comme objectifs la « *stabilisation* » du pays, le renforcement du dispositif dissuasif et la protection des ressortissants français. Alors que le mandat initial n'est plus d'actualité, Epervier est maintenue avec un « statut singulier » : en l'absence d'un accord de défense qui pourrait justifier la création d'une base permanente sur le territoire tchadien, seul un accord de stationnement, établi en 1990 et conclu pour une durée indéterminée, complète l'accord de coopération technique de 1976.

Les « *Éléments français au Tchad* » d'Epervier ont pour mission première la protection des intérêts français et l'évacuation des ressortissants. Alors que le nombre de soldats présents est d'environ 950, la communauté française s'élève à 1500 personnes selon le site de l'ambassade de France au Tchad. Si les objectifs d'Epervier sont prioritairement la protection des ressortissants français, il y a lieu de parler d'une protection rapprochée !

L'opération, implantée à N'Djamena principalement, mais aussi à Abéché et Faya Largeau au Nord du pays, sert aussi plus largement le dispositif militaire français en Afrique en présentant des avantages géostratégiques : elle est une véritable base de pré-positionnement pour les opérations françaises au Tchad et dans la région, notamment au Sahel et en Afrique Centrale.

Enfin, le Tchad constitue un terrain d'entraînement idéal et à moindre coût pour l'armée française, puisque aucun loyer n'est payé pour son implantation, et dont la présence sert avant tout des intérêts militaires corporatistes : *« l'Etat tchadien a fait preuve d'une grande retenue dans la taxation de l'entraînement des troupes françaises et des manœuvres du dispositif Epervier. Cela est très appréciable comme l'est (à l'inverse de ce qui se fait à Djibouti) l'absence d'autorisation préalable pour envoyer des troupes en « nomadisation » ou le décollage d'un hélicoptère ou d'un avion de surveillance. La confiance d'Idriss Déby vis-à-vis du dispositif français est relativement exceptionnelle. (...) Les pilotes de chasse ne peuvent que se féliciter puisque l'espace aérien est le double de celui de la France et qu'ils ne sont pas astreints aux mêmes règles. Les compagnies d'infanterie peuvent s'entraîner en milieu désertique ou savanien et cultiver les contacts avec les autorités locales et les populations, comme il sied à une ancienne armée coloniale »*<sup>44</sup>.

44 CSAPR-CCFD, *Petites et grandes controverses de la politique française et européenne au Tchad*, avril 2015

## 2 - ... qui vise la stabilité du régime Déby

Opération atypique, au centre du rapport étroit entre les deux armées, Epervier vise à soutenir militairement le régime de Déby, lui garantissant la stabilité. Elle porte des missions d'ordre logistique (ravitaillement, carburant, transport), mais aussi un volet d'actions civilo-militaires (hôpital militaire, participation à des rénovations ou constructions d'infrastructures) qui soigne l'image de l'armée.

Surtout, Epervier effectue une mission de renseignement, qu'elle partage avec le Tchad. Comme l'assument les députés français de la Commission Défense en charge du rapport sur les forces françaises en Afrique de 2014, Epervier est *« une contribution significative à la protection de l'intégrité territoriale et de la sécurité du Tchad, notamment par la fourniture de renseignement ou l'appui en cas de crise (dernièrement, en 2008) »*<sup>45</sup>, des missions qui relèveraient plutôt d'un accord de défense – ou qui peuvent strictement relever de questions intérieures – ainsi le rapport Fromion prend pour exemple la détection de 3000 orpailleurs dans les régions du Nord à la demande des autorités tchadiennes...

Si le Tchad a plusieurs fois remis en cause la présence d'Epervier, comme en 2010, il semble que cela n'ait pas été fait avec une réelle intention de voir cette mission prendre fin et que la France y ait peu prêté attention. Il faut dire que Déby lui est largement redevable : à deux reprises en 2006 et 2008, il est sauvé par la contribution des militaires français.

45 Rapport Fromion (op. cit.)

## Disparition d'Ibni Oumar Saleh Mahamat SALEH

Concomitamment avec cette attaque, le responsable du Parti pour les Libertés et la Démocratie (PLD), Ibni Oumar Saleh Mahamat SALEH – membre de l'internationale socialiste - est enlevé le 3 février 2008 à son domicile de N'Djamena par des soldats de la garde présidentielle. Une enquête judiciaire a été ouverte par la justice tchadienne sous la pression internationale, qui a rendu un non-lieu, et la demande de commission d'enquête parlementaire faite en France piétine. François Hollande qui, aiguillonné par les parlementaires socialistes Gaëtan Gorce et Jean-Pierre Sueur, avait réclamé un geste d'Idriss Déby sur ce dossier, n'y a plus fait référence depuis l'intervention tchadienne au Mali.



Manifestation contre la guerre au Tchad, Paris, 1<sup>er</sup> mars 2008. Photo sous licence Creative Commons par [Caribb](#).

En 2006, la question du partage de la rente pétrolière crée de vives tensions, au sein même du clan au pouvoir. Différents mouvements rebelles mettent en danger le régime. Alors que l'un d'entre eux menace la capitale, un tir de semonce français et le survol aérien du territoire permettent à Déby de reprendre le dessus. Officiellement, il n'y a pas de

participation aux combats, en l'absence d'accords de défense. Cependant, des témoignages des mouvements de l'opposition font état de tirs français et le chercheur Roland Marchal indique que « *La cellule de commandement opérationnel à la présidence de la République bénéficie de l'expertise française, pourtant exclue dans un tel*

cas »<sup>46</sup>. Dans les mois qui suivent, l'armée française poursuit ses activités de renseignement au profit de l'armée tchadienne.

En 2008, Déby est de nouveau menacé par une coalition de mouvements d'opposition, et la France, qui ne parvient pas à convaincre l'ONU de proposer une résolution qui ouvrirait la voie à une intervention, force l'interprétation de la résolution condamnant la prise de pouvoir par la force comme une porte ouverte à l'intervention. Le soutien aux Forces Armées Tchadiennes s'inscrit officiellement dans le cadre des accords de 1976 : appui logistique et renseignement. Mais la sécurisation de l'aéroport, que les rebelles attaquent à plusieurs reprises et avec lesquels l'armée française négocie au nom de l'évacuation de ressortissants, protège principalement les pièces maîtresses de l'arsenal de défense tchadien, notamment les hélicoptères de combat, pour lesquels Sarkozy négocie des munitions par l'intermédiaire de Kadhafi.

Surtout, l'armée française, par l'intermédiaire du COS (Commandement des opérations spéciales) et en lien avec la coopération militaire et de défense de l'ambassade, a coordonné la réplique tchadienne : « *Pour certains observateurs, la connaissance précise par l'armée française de ce qui s'est passé à N'Djamena durant cette détention (détention de Ibni Oumar Mahamat Saleh) est évidente. Un colonel de l'armée française, Jean-Marc Gadoullet, se serait trouvé aux côtés d'Idriss Déby pendant*

*les opérations. Il recevra quelques mois plus tard la Légion d'honneur des mains de Nicolas Sarkozy »*<sup>47</sup>. En effet, le dispositif des DAMI (Détachement d'assistance militaire et d'instruction) permet d'intervenir au plus proche des pouvoirs en place : « *Placés du sommet à la base de la hiérarchie de l'armée tchadienne, les conseillers Dami forment une chaîne de commandement parallèle à la hiérarchie officielle. Cela permet à la France de maintenir ou de changer les dirigeants en place, avec l'intervention discrète de la DGSE si nécessaire.* »<sup>48</sup>

Plusieurs mois avant cette intervention, la France avait proposé la création d'une force européenne de sécurisation du territoire et de retour des populations menacées, afin de limiter l'extension de la crise au Darfour, à ses partenaires européens circonspects quant aux objectifs réels de celle-ci. Sous couvert humanitaire, « *pour Paris, il convient de sanctuariser le Tchad pour laisser au régime le temps de se réorganiser, d'acheter de nouvelles armes, d'acquérir des moyens aériens, de former des techniciens pour mener la guerre et la gagner* »<sup>49</sup>. Péniblement mise en place en juin 2008 pour quelques mois, la mission européenne EUFOR Tchad RCA, commandée par les Français et très coûteuse pour la France, aboutit surtout à sécuriser les régimes de Déby et Bozizé. La MINURCAT, Mission de maintien de la paix au Tchad et en Centrafrique, qui prend le relais en 2009, est aussi fortement poussée par la France qui en est le plus fort contributeur. La France, qui

46 CSAPR-CCFD, *Petites et grandes controverses de la politique française et européenne au Tchad*, Avril 2015

47 Survie, *Déby redevient fréquentable, l'impunité de ses crimes demeure*, 09/02/2013

48 David Servenay, *L'accord secret qui lie la France au Tchad*, Rue 89, 03/02/2008

49 CSAPR-CCFD, op. cit.

ne lésine pas sur ses efforts diplomatiques, parvient à revêtir son soutien indéfectible à Déby d'un habillage multilatéral, mais demeure le principal acteur de terrain.

### 3 - La formation militaire

Un volet important de la coopération militaire concerne la réforme de l'Armée Nationale Tchadienne annoncée... dès l'accession au pouvoir de Déby. Les programmes récurrents de reformatage et de formation de l'armée tchadienne visent surtout à réorganiser les effectifs, sans apporter de réforme structurelle, laquelle n'est en réalité souhaitée ni par la France, ni par le Tchad<sup>50</sup>, ni tenir compte des dérives de cette armée au service d'un clan. Le bilan de cette coopération est pourtant à questionner, comme le constate un général tchadien : *« Si les Français se montrent si élogieux, c'est qu'ils ont aussi formé une partie des cadres actuels. Ils ne vont pas se dédire, même si je côtoie des cadres analphabètes et diplômés... qui ne savent pas lire une carte d'état-major. »*<sup>51</sup>.

Jusqu'à aujourd'hui des coopérants sont intégrés dans l'armée *« opérant sous uniforme tchadien en qualité de conseillers des responsables des armées, directions et services du ministère tchadien de la Défense »*<sup>52</sup>. Même s'ils sont censés sur le papier ne plus assurer de commandement et ne pas participer aux combats, sur le terrain, la frontière

50 CSAPR-CCFD, op. cit.

51 Jean-Louis Le Touzet, *« Notre mission était de nettoyer Boko Haram, c'est fait »*, Libération, 09/04/2015

52 Voir le compte-rendu daté du 10 février 2014 de la *visite au Tchad d'une délégation de la commission Défense*, du 15 au 19 décembre 2013

demeure mince et ils ont la possibilité d'influencer l'état-major de l'armée tchadienne. Actuellement au nombre de 14 (par le passé, ils ont été jusqu'à 200), ces coopérants remplissent des missions dans des domaines clef : pilotage des restructurations, appui au commandement, renseignement, logistique, restructuration de la GNNT, restructuration de l'enseignement militaire, aide à la reconversion.

La France se targue aussi de former chaque année plus de 1000 « spécialistes », lors de formations courtes dispensées par exemple dans le cadre des dispositifs DIO (Détachements d'Instruction Opérationnelle) menés le plus souvent par Epervier, et aujourd'hui Barkhane. Ces formations s'adressent indifféremment aux gendarmes, policiers, soldats et officiers et touchent leur cœur de métier : intervention professionnelle (interpellation, utilisation des armes, contrôle des véhicules, désarmer un adversaire,...), les techniques d'identification criminelle, la sécurité routière et la sécurité en matière d'intervention sur crash d'avion<sup>53</sup>. Ces domaines relèvent de questions de sécurité intérieure, tout comme la formation par l'armée française d'une force anti-émeute contre les violences pré et post électorales en 2005, juste avant le changement constitutionnel et l'élection présidentielle de 2006 !

La présentation angélique et hypocrite de cette coopération sécuritaire sous l'angle du renforcement du processus démocratique permet même à la France de comptabiliser une partie des coûts au

53 Voir le site du ministère de la Défense pour les différents DIO

titre de l'aide publique au développement : le Fond de Solidarité Prioritaire (FSP), normalement attribué à des projets de développement, finance depuis septembre 2014 le projet ALATT (Appui à la lutte anti-terroriste au Tchad). Doté d'un budget de 600 000 euros pour trois ans<sup>54</sup>, il vise à renforcer les capacités des services de police et de gendarmerie tchadiens.

### III - RELÉGITIMATION INTERNATIONALE ET SILENCE SUR LA TERREUR À L'INTÉRIEUR

#### 1 - La rente diplomatique des interventions militaires tchadiennes

Lors de l'arrivée au pouvoir de François Hollande, alors que le régime de Déby suscite de fortes réserves dans les rangs diplomatiques et politiques, l'intervention militaire au Mali qui s'élabore au sein de l'armée française se construit sur la nécessaire implication de l'armée tchadienne. Les promesses de campagne de ne pas traiter avec les dictateurs sont déjà mises de côté. Après des négociations houleuses, le Tchad envoie un important contingent (2400 hommes), principalement de la garde présidentielle dès les premiers jours de l'intervention en janvier 2013. Elles sont d'abord rattachées à l'armée française, et non pas aux forces de la CEDEAO, avant d'être intégrées à la Mission de maintien de la paix au Mali (MISMA) en mars 2013.

54 Voir le site du [ministère des Affaires étrangères](#)



Manifestation à Paris contre la réception d'Idriss Déby par François Hollande dans le cadre du sommet France-Afrique sur la sécurité, 5 décembre 2013. Photo sous licence Creative Commons par Julien Moisan.

Engagée dans des zones à risque, souvent en première ligne, l'armée tchadienne commandée par Mahamat Driss Déby, 29 ans, fils du président<sup>55</sup>, subit des pertes plus importantes que l'armée française. L'envoi de ces hommes à l'étranger permet d'occuper une armée qui pourrait avoir des velléités de prise de pouvoir, et de renforcer la réputation des troupes d'élite. Par ailleurs, cette intervention contribue à revaloriser Déby dans son pays, où un discours nationaliste, portant sur l'investissement du Tchad pour la paix en Afrique, émerge. Mais surtout, Déby redore son blason à l'extérieur. L'engagement militaire renforce les liens avec l'armée française et participe à la construction d'une rente diplomatique<sup>56</sup>. En 2013, le Tchad fait son entrée au Conseil de sécurité de l'ONU, comme membre non permanent, largement soutenu par la France, puis obtient le commandement de la Misma fin 2015. Les questions sur la composition de l'armée tchadienne, sa violence et ses

55 Christophe Boisbouvier, *Armée tchadienne : Mahamat Idriss Déby Itno, un monsieur très discret*, Jeune Afrique, 14/02/2013

56 Survie, *La France en guerre, enjeux et zones d'ombre*, Tribord, 2013.

exactions, tout comme la situation intérieure du pays, sont mises de côté au profit du discours médiatique valorisant l'efficacité de l'armée tchadienne dans sa lutte contre le terrorisme.

Ainsi, le Tchad sait se servir du contexte international pour appuyer une stratégie d'extraversion dans laquelle s'inscrit l'engagement dans le G5 Sahel, créé sous l'impulsion de la France après l'intervention au Mali, tout comme l'engagement face à « *la guerre que nous impose Boko Haram* », qui, dixit Déby, est « *aujourd'hui une formidable opportunité de raffermir nos liens de solidarité et d'intégration face aux menaces sécuritaires* »<sup>57</sup>, et permet aussi au Tchad de s'imposer sur la scène internationale, en tant que garant d'une certaine stabilité régionale. Par ailleurs, l'engagement du Tchad en Centrafrique, où il a une responsabilité dans la déstabilisation, s'inscrit dans cette même logique d'extraversion. Comme le souligne Roland Marchal, « *apparaître ainsi aux yeux de dirigeants français de bords différents comme un vecteur de stabilité régionale n'est sans doute pas le moindre effet de ce talent qui transforme en gains stratégiques des avantages tactiques, et qui obère les faiblesses structurales d'un régime autoritaire en projetant son insécurité hors de ses frontières dès lors qu'il est incapable de la réduire* »<sup>58</sup>.

57 Discours du Président de la République du Tchad Idriss Déby Itno à l'occasion de la session extraordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement du COPAX sur la lutte contre Boko Haram, février 2015.

58 CSAPR-CCFD, op. cit.

## 2 - La « diplomatie militaire » française

Ainsi, pour les politiques français, le Tchad devient le centre de gravité évident de la politique de régionalisation du dispositif militaire français avec la mise en place de l'opération française Barkhane en août 2014, dont le poste de commandement est à N'Djamena. L'opération qui se déploie sur les pays impliqués dans le G5 Sahel s'inscrit dans la continuité des opérations Epervier et Serval et relégitime la présence de 950 soldats français sur cette base « non permanente ».

Valorisée comme une mission centrale dans la lutte contre le terrorisme, Barkhane couvre des missions de prise en main des armées nationales, qui signent le retour d'une coopération d'assistance, de renseignement, en s'affranchissant des frontières nationales et d'un contrôle de la part des pays concernés. Elle va de pair avec la signature discrète d'accords militaires dont le contenu est maintenu secret depuis 2013<sup>59</sup>.



Cérémonie conjointe entre les armées française et tchadienne lors du lancement de l'opération Barkhane. Photo sous licence Creative Commons par [Us Army Africa](#).

59 RFI, [La France «réarticule» son dispositif militaire au Sahel](#), 08/01/2014

Ce choix de réaffirmer l'implantation française au Tchad avec Barkhane doit beaucoup à Benoît Puga<sup>60</sup>, le chef d'Etat-major particulier du président Hollande, réputé pour son conservatisme. Parachutiste au moment de l'opération Manta en 1984, sur le terrain lors du sauvetage de Déby en 2008, et à l'origine des autres opérations militaires françaises auxquelles s'est allié le Tchad (Serval, ...), il incarne la continuité de la présence et de la coopération militaire française au Tchad, et plus globalement la militarisation de la politique de la France en Afrique.

Car le gouvernement Hollande a fait le choix de mener une politique, en Afrique et au Tchad, largement dictée par des enjeux sécuritaires, et assume cette prépondérance du militaire sur le politique. Les marques d'amitié franco-tchadienne sont affichées sans retenue. Le ministère de la Défense joue un rôle déterminant dans le ballet diplomatique intense qui s'établit entre la France et le Tchad. La liste des visites serait longue à faire : accueil d'Idriss Déby à l'Élysée en décembre 2012 en pleine préparation de l'opération au Mali, défilé des troupes tchadiennes sur les Champs-Élysées le 14 juillet 2013, visite de François Hollande en juillet 2014, visite de Manuel Valls en novembre 2014 mais surtout nombreuses visites de Jean-Yves Le Drian en 2014 et 2015, qui avant son réveillon 2014 avec l'armée française à N'Djamena, se rend auprès de l'armée tchadienne et dans le village natal de Déby<sup>61</sup>.

Dans ce contexte, l'aide au développement, qui constitue la moitié du budget tchadien, devient un outil de

60 Thomas Cantaloube, *Puga, le général qui a marabouté Hollande*, Mediapart, 08/07/2014

61 Alain Barluet, *Le réveillon africain de Jean-Yves Le Drian*, Le Figaro, 01/01/2015

négociation ou de compensation, au service des enjeux militaires, dont se charge le ministère des Affaires étrangères. Laurent Fabius annonçait lors de sa visite à N'Djamena en février 2015 son appui au Tchad auprès du FMI, de la Banque mondiale et de l'Union européenne pour « *assurer la stabilité dans une région qui malheureusement est instable*<sup>62</sup> ». S'en est suivi un allègement de la dette tchadienne de 1,1 milliards de dollars<sup>63</sup>. Le directeur de l'AFD, qui expliquait début 2015 que : « *Parce qu'on va devoir récompenser le Tchad pour ses engagements au Mali, au Nigeria et en Centrafrique, on attend qu'il atteigne le point PPTTE (Pays Pauvres Très Endettés) pour débloquer de plus gros fonds* »<sup>64</sup> a pu mettre cela à exécution...

### 3 – Répressions face à la contestation préélectorale

Depuis 2013, alors que l'implication du Tchad au Mali offre à Déby une relégitimation à l'international, les mouvements sociaux de la population excédée par le régime en place ont pris une ampleur inédite mais le silence de la diplomatie française et des médias internationaux sur la situation intérieure du Tchad est retentissant.

A partir de fin 2014, des mouvements de contestations mobilisent la société tchadienne dans tout le pays : journées

62 Le Magazine de l'Afrique, *Aux sources du leadership du Tchad*, 29/04/2015

63 FMI, « *Le FMI et la Banque mondiale annoncent un allègement de la dette de 1.1 milliard de dollars en faveur du Tchad* », Communiqué de presse n°15/183, avril 2015.

64 François Tiro, Directeur de l'agence de l'Agence Française de Développement à N'Djamena, février 2015.

## Déby, pompier pyromane en Centrafrique

L'opération au Mali est encore en cours lorsque les troupes françaises et tchadiennes se retrouvent sur un autre terrain d'intervention, la Centrafrique, où les deux pays alliés ont en commun d'avoir par le passé contribué, chacun de leur côté, à faire et défaire les régimes.

Fin 2012, la Séléka, coalition de mouvements rebelles contestant le pouvoir de Bangui, prend les armes. Parmi ces mouvements, la Convention des patriotes pour la justice et la paix fondamentale est dirigée par Noureddine Adam<sup>65</sup>, qui a combattu dans l'armée tchadienne en 2008, avant de rejoindre d'autres mouvements rebelles, au Soudan puis en Centrafrique. Il s'allie à la Convention patriotique du salut du kodro, dirigée par Mohamed Daffane, que Déby accueillera à N'Djamena quand il sera poursuivi en 2013<sup>66</sup>. D'un côté, Déby soutiendrait officieusement la Séléka et a des troupes impliquées dans les missions de maintien de la paix, de l'autre, l'opération Sangaris, lancée par l'armée française a pour première mission de désarmer la Séléka. La France et le Tchad, alliés au Mali, se trouvent sur un terrain d'opération complexe. Cela fait plusieurs mois que l'armée tchadienne est décriée en Centrafrique quand son départ est annoncé en avril 2014. Malgré les ambiguïtés et les exactions pointées, l'image du Tchad ne semble pas écornée aux yeux de l'allié français comme le montre ces propos d'un diplomate rapportés par Jeune Afrique : « *En Centrafrique, Déby reste incontournable. Et Hollande ne peut pas lui demander de s'en aller alors qu'il a besoin de lui au Mali* »<sup>67</sup>.



Les troupes françaises arrivent en Centrafrique, 7 décembre 2013. Photo sous licence Creative Common de [European Commission DG ECHO](#).

65 Vincent Duhem, *Centrafrique : Noureddine Adam, l'autre homme fort de Bangui*, Jeune Afrique, 04/04/2013

66 Makaila Nguebla, *RCA: Moussa Dhaffane de nouveau accueilli par Idriss Deby*, 15/09/2015

67 Christophe Boisbouvier, *Centrafrique – Tchad : la déchirure*, Jeune Afrique, 09/01/2014

ville morte, manifestations, grèves... Des collectifs ou plate-forme d'organisations tentent de se structurer et de s'étendre : *Trop c'est trop* fin 2014 puis les collectifs *Ca suffit* et *Iyina* en 2016. Malgré des difficultés d'organisation et d'articulation de la colère de la population avec les mouvements de la société civile et avec l'opposition politique, malgré les intimidations et la répression, des mobilisations et manifestations se mettent en place contre l'injustice sociale, la cherté de la vie, la pénurie de carburant, ou début 2016 pour réagir au gel des recrutements dans la fonction publique et à l'impunité suite à l'affaire du viol collectif commis par des enfants de dignitaires du régime (affaire Zouhoura).

Face à ces mouvements, les autorités tchadiennes continuent à restreindre la liberté d'expression et de manifestation et usent d'une répression systématique, ayant fait plus de trente morts depuis novembre 2014<sup>68</sup>, y compris de mineurs – ainsi que de nombreux emprisonnements, associés parfois à la torture. Loin d'être exceptionnelles, l'utilisation de balles

68 Notamment : le 11 novembre 2014, les manifestations contre la vie chère et la pénurie de carburants ont fait entre 6 et 10 morts, de nombreux blessé-e-s, des interpellations et arrestations arbitraires dans les rangs des élèves, des enseignants et autres citoyens à N'Djamena, Sarh et Moundou; en janvier 2015, dans la ville de Doba, 5 lycéens qui manifestaient pacifiquement étaient tués par les forces de police ; le 9 mars 2015, les forces de sécurité « ont mis fin à une manifestation étudiante à N'Djamena au moyen de gaz lacrymogène, de matraques et de munitions réelles, tuant 4 étudiants et blessant de nombreux autres participants. (...) des membres du Groupe mobile d'intervention de la police avaient fait subir des actes de torture et d'autres mauvais traitements aux étudiants arrêtés » selon le rapport annuel d'Amnesty ; en avril 2015, dans la ville de Kyabé, 7 personnes auraient été tuées par la gendarmerie et plusieurs blessées suite à la mort d'un homme détenu dans un commissariat de la ville ; depuis le 15 février 2016, au moins 5 morts de manifestants ont été comptabilisés

réelles et la violence à l'encontre de manifestants par les forces de sécurité sont des pratiques récurrentes utilisées pour faire face aux mouvements sociaux.

Fin mars 2016, quatre des leaders de la société civile sont arrêtés alors qu'ils préparaient une manifestation pacifique. Nadjo Kaina, Céline Narmadji, Younous Mahadjir et Mahamat Nour Ibedou sont condamnés le 14 avril à quatre mois de prison avec sursis. D'autres acteurs sont arrêtés ou intimidés.

## 4 – Une élection typique

Déby a de nouveau volé l'élection présidentielle, au mépris du peuple tchadien. Donné gagnant par la Cour constitutionnelle à 61,56% des voix, il confirme le « un coup KO » qu'il avait annoncé alors que l'opposition lui a attribué la quatrième place et a largement critiqué les conditions de l'élection. La mise en place de la biométrie<sup>69</sup> n'a pas comblé ses espoirs, n'ayant pas empêché les pratiques de fraude habituelles : vote de nombreux nomades rendu impossible ; opacité du comptage ; manque d'observateurs réellement indépendants ; coupure des moyens de communication empêchant la diffusion de résultats et l'échange d'informations le jour du scrutin et les jours suivants ; quadrillage par les militaires des villes le jour du scrutin ; disparition selon la FIDH d'une soixantaine de militaires ayant « mal voté » après l'élection...

Depuis, l'accès à internet est restreint et société civile et opposition sont

69 Lire « Tchad ; Déby force le passage », Billets d'Afrique 257 - mai 2016

persécutés tandis que la répression continue - un jeune a été tué et d'autres personnes blessées lors de rassemblements. L'ensemble des acteurs, de l'opposition et de la société civile, sont sous pression. La société tchadienne vit au ralenti entre les grèves des personnels de santé et d'autres fonctionnaires, dont les salaires insuffisants ne sont pas versés. Depuis le mois d'août 2016, le Tchad vit une crise économique aigüe, qui immobilise le pays.

Entre intimidations, dissensions et propositions du gouvernement, l'opposition peine à se rassembler. Le FONAC, Front de l'Opposition Nouvelle pour l'Alternance et le Changement, dernière structure créée, pointe du doigt dans un récent communiqué le rôle de l'armée et plus particulièrement de la Garde présidentielle dans les répressions d'août 2016<sup>70</sup>.

## **CONCLUSION : SOUTIEN SANS FAILLES ET RESPONSABILITÉS DE LA FRANCE**

Alors que Human Rights Watch a publié en juin dernier un rapport détaillant le soutien de la France au régime de Hissène Habré, condamné pour torture, crimes de guerre et crimes contre l'Humanité, les dirigeants français maintiennent aveuglément leur soutien au régime autoritaire de Déby. Céline Narmadji, porte-parole de la coalition Trop

<sup>70</sup> <http://www.makaila.fr/2016/08/tchad-la-garde-presidentielle-n-a-pas-vocation-d-intervenir-dans-le-maintien-de-l-ordre-fonac.html>

c'est trop pointait lors d'une conférence en février 2016 : « *Les Tchadiens ne croient pas à l'alternance démocratique dans les pays où la France positionne sa force militaire. Ils sont réduits au silence du fait que les chefs d'Etat qui les oppriment sont souvent ovationnés à l'Élysée.* »

Non seulement la France est positionnée au Tchad mais elle est aussi présente aux côtés des décisionnaires, aux premières loges pour constater ce qui se passe, si ce n'est davantage. Elle participe en outre à la formation des forces de sécurité tchadienne – dont les pratiques de répression sont avérées - depuis des décennies, y compris sur des questions de sécurité intérieure, ce qui pose la question des responsabilités directes et indirectes de la France dans les répressions au Tchad.

Ce soutien a été constant sur toute la période pré et post électorale récente. Ainsi, en période pré-électorale, Jean-Marc Ayrault rencontrait Idriss Déby de passage à Paris le 29 février, quelques jours après la mort de plusieurs manifestants et malgré les interpellations de la société civile<sup>71</sup>.

Deux mois plus tard, le 29 avril, pendant que les forces de l'ordre empêchaient de se tenir la conférence de presse de l'opposition où elle allait présenter le décompte des résultats qu'elle avait opéré, Le Drian était reçu par Déby à N'Djamena dans le cadre d'une tournée au Nigéria, au Tchad puis en Côte d'Ivoire visant à renforcer le déploiement militaire en Afrique de l'Ouest : la priorité au Tchad reste Barkhane et la lutte conjointe contre

<sup>71</sup> Voir la [lettre ouverte](#) de Survie, ainsi que son [communiqué de presse](#)

le terrorisme comme cela est affirmé dans le rapport du député Fromion<sup>72</sup>, ou dans une note secret défense du secrétariat général de la défense nationale (SGDN) rendue publique par Mediapart<sup>73</sup> en mars dernier. En pleine période de répression, cette note considérait comme acquise la victoire de Déby et affirmait comme prioritaires les objectifs sécuritaires, plaidant même pour un renforcement de la coopération avec les forces de l'ordre et survolant les questions liées au développement.

Lors de l'investiture du président tchadien le 8 août dernier (qui a coûté la modique somme de 10 milliards de FCFA<sup>74</sup>), la présence du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian confirme la suprématie de l'aspect militaire dans les relations avec le Tchad. L'opposition tchadienne a dénoncé cette présence et reproche à la France de fermer les yeux sur les violations des droits de l'homme au Tchad. Le député Gali Gatta Ngothé souligne « *La France doit comprendre que la lutte contre le terrorisme sans un agenda politique est une lutte sans issue. Paris doit cesser d'apporter son soutien à des dictatures au nom de la lutte antiterroriste* »<sup>75</sup>.

Le 20 août 2016, Hollande a reçu Déby à l'Élysée pour un entretien au cours duquel il a réaffirmé le soutien au Tchad dans la lutte contre Boko Haram<sup>76</sup>, confirmant ainsi, s'il en était besoin, la persistance du soutien à la dictature tchadienne.

72 Rapport Fromion, op. Cit.

73 Clément Fayol, *Au Tchad, la France est prête à toutes les compromissions pour éviter le chaos*, Mediapart, 20/03/2016

74 <http://www.dw.com/fr/en-route-pour-un-cinquieme-mandat/a-19455483>

75 <http://www.humanite.fr/idriss-deby-trois-decennies-dans-les-petits-papiers-de-paris-613261>

76 <http://www.voaafrrique.com/a/hallande-et-deby-renouvellent-leur-engagement-dans-la-lutte-contre-boko-haram/3473268.html>

Les compromissions de la France avec la dictature tchadienne, le soutien multiforme qui lui est apporté au nom d'une supposée stabilité du pays et de la peur du « chaos »<sup>77</sup> doivent cesser.



*Idriss Déby au Sommet de l'Union Africaine le 15 juin 2015. Photo sous licence Creative Commons par Government ZA*

77 Expression utilisée dans le rapport Fromion et le rapport confidentiel cité par Mediapart.

# GABON, UN NOUVEAU PASSAGE EN FORCE



## LE CONTEXTE

Lundi 29 février 2016, Ali Bongo Ondimba déclare - sans surprise - briguer un nouveau mandat lors de la prochaine élection présidentielle. Le 27 août 2016, il s'impose par la force vainqueur d'une élection truquée – sans surprise.

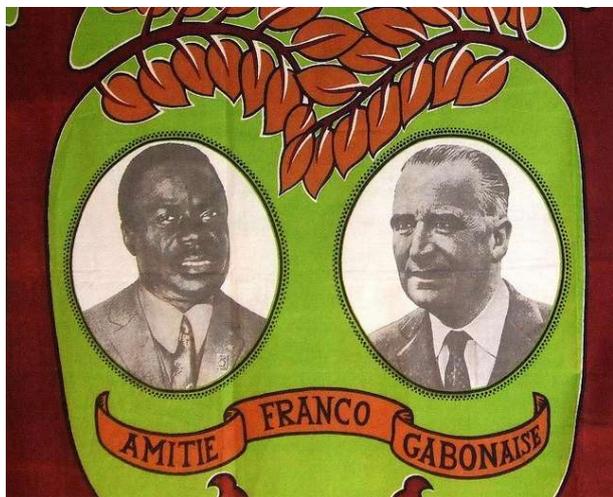
Avant lui, son père Omar Bongo Ondimba avait été placé à la tête du Gabon par la France en 1967 et y est resté jusqu'à sa mort en 2009. A l'image d'une vraie monarchie pétrolière, c'est son fils aîné Ali Bongo qui lui succède après une parodie d'élection, largement soutenu par Élysée et les réseaux officieux de la Françafrique. Cela fait donc presque 50 ans que le clan Bongo règne et pille le Gabon – aidé par de nombreux acteurs et entreprises français – au détriment de la population qui, pour une large majorité, vit encore dans la misère. 87% des Gabonais n'ont connu que la famille Bongo à la tête du pays.

Bien que les caisses de l'État soient vides, cela n'empêche pas les dirigeants gabonais de continuer de mener un train de vie des plus spectaculaires et, d'après le journal *les Echos Du Nord* d'avoir commencé dès le début de l'année 2016 la distribution de billets en vue d'assurer la « réélection » du dictateur Bongo<sup>78</sup>, avec l'appui d'une administration aux ordres. Les opposants politiques, mouvements de la société civile, syndicats, mouvements sociaux et journalistes indépendants, ont subi une répression croissante, ayant atteint son paroxysme au moment de la proclamation des résultats truqués. Cette répression est menée par des forces dites de *sécurité*, dont Ali Bongo a fait son instrument de prise du pouvoir en 2009, et aujourd'hui de son maintien à la tête de l'État.

La France continue pourtant de soutenir son allié de toujours. Le Gabon est en effet un pays clé sur l'échiquier de la Françafrique, où se troquent ressources naturelles contre soutien diplomatique et

<sup>78</sup> D'après les Echos du Nord, « Présidentielle : De l'argent pour motiver les jeunes à se faire enrôler en vue de voter le candidat PDG », le 24 Février 2016

militaire à la dictature, en vertu notamment de l'Accord de partenariat de défense renégocié en 2010 et grâce à la base militaire française permanente, en place depuis la période coloniale.



Pagne de 1971 imprimé lors de la visite de Pompidou au Gabon, sous-titré « Amitié Franco-Gabonaise ». Illustration sous licence Creative Commons par Tomathon.

## I - LE COUP DE FORCE D'ALI BONGO EN 2009, SOUTENU PAR LA FRANCE

Le 7 juin 2009, Omar Bongo, le doyen des dictateurs d'Afrique, après 42 ans de règne, meurt dans un hôpital en Espagne. Une vague d'espoir de changement parcourt le pays, mais sera très rapidement déçue, car tout est prévu pour qu'Ali Bongo succède à son père. Ministre de la Défense depuis 1999, il a à sa disposition tout l'appareil administratif, les moyens étatiques et le pouvoir militaire pour préparer sa campagne puis assurer la réussite de la mascarade électorale. Le fichier électoral est manipulé (le premier ministre gabonais parle lui-même de 120 000 électeurs fictifs)<sup>79</sup> et les

<sup>79</sup> Lire la « [Lettre de demande de condamnation du](#)

journalistes gabonais comme étrangers sont censurés.<sup>80</sup> L'armée et les forces de sécurité sont en ordre de bataille aux côtés d'Ali Bongo et jouent un rôle majeur dans ce putsch électoral, encouragés par de multiples promotions et des primes financières distribuées à l'ensemble des soldats gabonais moins d'une semaine avant le vote.<sup>81</sup>

Suite à l'annonce des résultats officiels, qui donnent évidemment Ali Bongo vainqueur alors que le décompte des voix le situe à la 3<sup>ème</sup> place, de nombreuses émeutes parcourent le pays, notamment à Port-Gentil, la capitale pétrolière. Ali Bongo y envoie l'armée pour massacrer la population. L'opposition décompte pas moins de 57 morts, mais ce chiffre resterait inférieur à la réalité du massacre, différentes sources affirmant même que des corps auraient été jetés à la mer par les militaires pour dissimuler le crime.<sup>82</sup> Pendant des mois après ces émeutes post-électorales, les corps armés restent présents dans les rues pour empêcher toute potentielle contestation.

Des bâtiments français sont brûlés lors de ces révoltes, notamment ceux de Total et d'une partie du consulat français, « *symboles du soutien indéfectible de la France au régime Bongo depuis des décennies* »<sup>83</sup>.

<sup>79</sup> [coup d'état électoral aux parlementaires européens](#) de la Plateforme de Veille et d'Actions pour le Gabon.

<sup>80</sup> D'après le Committee to Protect Journalists, « [Gabon: le scrutin présidentiel entaché par la censure des médias](#) », le 3 septembre 2009

<sup>81</sup> D'après Gabon libre, « [Gabon : Requete de Madame Yvette Ngwèvilo Rékangalt candidat indépendant aux élections présidentielles](#) », le 23 Septembre 2009

<sup>82</sup> D'après le journal 20 minutes, « [Emeutes au Gabon: «La morgue était pleine» à Port-Gentil](#) » le 9 septembre 2009.

<sup>83</sup> Lire « [Gabon : Coup de force français](#) », Survie, le 4 septembre 2009

Car malgré les fraudes évidentes en amont comme en aval de l'élection et la violence de la répression, la France appuie sans faillir le coup de force d'Ali Bongo. Plusieurs personnalités politiques françaises, ayant des fonctions officielles ou non, jouent un grand rôle pendant toute la campagne présidentielle pour le soutenir. Selon les retranscriptions des écoutes du Silam<sup>84</sup> publiées le 30 juillet 2012 par le journal gabonais *Échos du Nord*<sup>85</sup>, « *en coulisses, un quarteron de collaborateurs du président français d'alors s'étaient attelés à orienter les événements durant la transition (...). Notamment, Robert Bourgi, Claude Guéant (ministre de l'Intérieur de Sarkozy), Alain Joyandet (secrétaire d'État à la Coopération et à la Francophonie), Jean-Didier Roisin alors ambassadeur de la France au Gabon et Stéphane Bellati, alors chef de poste au Gabon de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)* ». Ils font notamment pression sur la présidente par intérim, Rose Francine Rogombé, et rencontrent les dictateurs voisins : Denis Sassou Nguesso au Congo et Paul Biya au Cameroun pour les convaincre de soutenir Ali Bongo, ou encore Teodoro Obiang Nguema en Guinée Equatoriale pour qu'il arrête de soutenir les opposants d'Ali Bongo.<sup>86</sup>

Le lendemain de l'élection, bien que de nombreuses irrégularités aient été dénoncées par différents observateurs et que la France sache pertinemment que

84 Le service de renseignement de la Présidence, voir plus bas dans ce dossier.

85 D'après les *Echos Du Nord* n°138, p5, « Quand la France volait au secours d'Ali Bongo », le 30 juillet 2012.

86 D'après *Gabon Review*, « Écoutes téléphoniques, France et présidentielle gabonaise de 2009 » le 02 août 2012.

les résultats du vote ont été inversés<sup>87</sup>, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, Eric Chevallier, déclare : « *La France se félicite du bon déroulement du scrutin du 30 août et de la bonne participation en dépit de certaines difficultés techniques... Nous faisons confiance aux institutions (...) pour que le processus continue à se dérouler dans le calme jusqu'à la proclamation des résultats.*»<sup>88</sup>



Un gabonais devant une banderole à Libreville contre le soutien par "la France de Sarkozy" au coup de force de Bongo en 2009 (DR)

Le soutien de la France au putsch d'Ali Bongo ne s'arrête pas à cette reconnaissance officielle. L'armée française déploie une centaine de soldats dans les rues de Port-Gentil au moment des émeutes post-électorales, officiellement pour protéger les ressortissants français mais, dans les faits, pour dissuader les velléités de contestation de la parodie électorale et protéger les installations pétrolières.

87 Comme l'explique très bien Michel de Bonnacorse, ex-conseillé Afrique de J. Chirac, dans le documentaire *la Françafrique* de P. Benquet. Bien qu'il se soit par la suite rétracté, évoquant un « montage » de ses propos, le script complet du documentaire que se sont procuré les journalistes Xavier Harel et Thomas Hofnung confirme qu'il a bien tenu ces propos. Voir « *Le scandale des Biens mal acquis* » 2011, p.205.

88 D'après le *Nouvel obs*, « Election au Gabon : Ali Bongo se dit "largement gagnant" » le 31 août 2009.

Pour aller toujours plus loin dans les « amitiés » franco-gabonaises, le président français n'hésitera pas à décerner la légion d'honneur au nouveau dirigeant gabonais au début de l'année 2010, alors même que les Etats-Unis n'avaient toujours pas reconnu l'élection Ali Bongo.

## II - LE RENFORCEMENT CONSIDÉRABLE DU POUVOIR D'ALI BONGO

### 1 - Changement de la Constitution : vers une « dictature légale »

Le 12 janvier 2011, Ali Bongo fait réviser la Constitution<sup>89</sup>. Cela lui permet de renforcer considérablement ses pouvoirs, notamment vis-à-vis de toutes les forces de sécurité (via l'article 22) et du pouvoir judiciaire : le président est aussi « *le président du conseil supérieur de la Magistrature* » (article 70) qui « *statue sur les nominations, les affectations, les avancements et la discipline des Magistrats* ». Il renforce aussi son pouvoir sur le puissant Conseil National de la Communication, véritable organe de censure du régime (article 100). Il « *légalise* » le fait que sa belle-mère, Mme Marie-Madeleine Mborantsuo, ancienne concubine d'Omar Bongo, reste la présidente de la Cour Constitutionnelle (article 89) et ce depuis sa création en 1991.

89 Pour consulter tous les changements de cette constitution, voir la « Loi n°047/2010 du 12 janvier 2011 portant révision de la Constitution »

Le processus régissant les élections suivantes est aussi modifié, notamment concernant les contentieux post élections qui ne pourront être traités que sous 15 jours. Cette Constitution facilite aussi la fermeture potentielle des associations, syndicats, partis politiques de l'opposition... Comme l'écrit Bruno Ondo, militant gabonais et président de l'association *Réagir* : cette révision constitutionnelle « *accroît considérablement les pouvoirs du chef de l'État au détriment du gouvernement et du Parlement au point qu'elle ouvre la voie à une dictature légale.* »<sup>90</sup>

### 2 - Contrôle de l'ensemble de l'appareil étatique

A sa prise de pouvoir, Ali Bongo commence à faire une grande « *opération de nettoyage de l'administration publique* ». Si officiellement celle-ci a pour but de faire la « *chasse aux fonctionnaires fantômes* » et d'assainir les finances publiques, elle consiste surtout à écarter toutes les personnes soupçonnées d'hostilité envers le nouveau pouvoir (450 hauts cadres sont ainsi écartés pour délit d'opinion politique) et à promouvoir ses affidés. Cette opération conduit ainsi à une augmentation de 15% de la masse salariale de latk fonction publique sur la période.<sup>91</sup>

Pour aller toujours plus loin dans son contrôle de toutes les activités de l'Etat, Ali Bongo multiplie les agences directement rattachées à la Présidence. Celle-ci n'étant soumise à aucune

90 D'après l'article « Gabon : l'heure du bilan », le 12 décembre 2011 par Survie.

91 *Ibid*

obligation de performance ou de contrôle, il en va de même pour ses agences<sup>92</sup>. C'est ainsi qu'entre 2008 et 2014, le budget de la Présidence a augmenté de plus de 1073,74%.<sup>93</sup>

### 3 - Surveillance accrue de la population

Le système de surveillance est extrêmement sophistiqué au Gabon. Ce pays possède déjà en 2009 le « système d'écoutes (le SILAM) le plus perfectionné de la région, ainsi qu'un système de brouillage de radios et de télés »<sup>94</sup>. Ce système, fourni par la CIA dans les années 1980<sup>95</sup>, est installé directement au sein de la Présidence et géré dans les faits par les services français (DGSE puis DCRI), avec à sa tête pendant de nombreuses années le colonel français Boisseau<sup>96</sup>. Aujourd'hui, d'après le journaliste d'investigation Jonas Moulenda, ce service serait surtout géré par des israéliens, mais deux anciens dirigeants des services de renseignement français auraient aussi été recrutés par Ali Bongo.<sup>97</sup>

92 Voir l'annexe de la loi des finances 2014.

93 Par comparaison, le budget de l'Etat n'a augmenté que de 1,64 fois pour cette même période. D'après May-moussi, « Gabon : Le budget de la Présidence progresse de 1074% en 7 ans », 2 avril 2015.

94 D'après la Lettre du Continent n°575, « La garde sécuritaire d'Ali », du 4 Novembre 2009.

95 D'après la Lettre du Continent n°569, « Grandes oreilles gabonaises », le 23 juillet 2009.

96 D'après la Lettre du Continent n°478 « Gabon, le dernier émirat "gaulois" ! », le 22 septembre 2005. Ainsi que du site gabonenervant, « Comme toute dictature qui se respecte, le Gabon d'Ali Bongo renforce son dispositif de traçage téléphonique », le 16 juin 2010.

97 Page Facebook officielle de Jonas Moulenda, directeur de rédaction du journal *Fait Divers*, du 2 mai 2015.

La surveillance ne se limite pas à ce système déjà ultra performant. Ali Bongo aurait aussi acquis la suite de logiciels FinFisher, qui permet « *de prendre des photos à distance, d'éteindre et de rallumer des téléphones portables, de mettre en marche le microphone ou l'appareil photo, mais aussi d'enregistrer les appels passés. FinFisher peut, bien sûr, mettre la main sur des photos, des contacts, des archives, des courriers électroniques des SMS et bien d'autres* ». <sup>98</sup>

Si Omar Bongo s'était beaucoup servi du bâton contre ses opposants (pressions, arrestations, assassinats, etc.), il maniait aussi la carotte. Ali Bongo a quant à lui décidé de s'appuyer quasi exclusivement sur la répression, ce qui explique à la fois son besoin de renforcement du pouvoir présidentiel, mais aussi la militarisation qu'il a mise en marche depuis son arrivée au pouvoir.

### 4 – Vers une militarisation du pays

Dès sa prise de pouvoir, Ali Bongo augmente les budgets des différents corps dits de « sécurité », c'est à dire l'armée, la police, la gendarmerie et la garde républicaine (qui possède un budget et un fonctionnement spécifiques). Désiré Ename – directeur de publication du journal *Les Echos du Nord* – explique ainsi : « *Dès avril 2009, un accent a déjà été mis sur l'armement. Et depuis 2010, sa petite majesté accentue la dotation en équipements militaires, les privilégiant au détriment de l'éducation* ». <sup>99</sup>

98 D'après les Echos Du Nord, « La liberté individuelle au Gabon, passée sous surveillance de logiciels-espions », le 5 Novembre 2015

99 D'après l'éditorial des Echos Du Nord « La communauté internationale appréciera ! », le 8

En 2013, le ministère de la Défense est doté d'un budget de 125,560 milliards de FCFA, auquel s'ajoutent celui du ministère de l'Intérieur doté de 66,202 milliards de FCFA et celui de la Garde républicaine qui s'élève à 13,919 milliards. Plus de 205 milliards de FCFA (environ 313 millions d'euros) sont ainsi destinés à la « sécurité » cette année-là, ce qui représente un budget bien supérieur à celui de la santé ou de l'éducation<sup>100</sup>, alors que le Gabon n'a jamais été en guerre...

Cette augmentation du budget sert notamment à de nombreuses campagnes de recrutement depuis 2009. Si le nombre total de porteurs d'armes n'est pas rendu public, le ministre de l'Intérieur en 2010, Jean-François Ndongou, annonce un renforcement des effectifs des policiers de 9 000 hommes en trois ans<sup>101</sup>. Le journal *Les Echos du Nord* note que tous ces recrutements « *pour l'essentiel, n'ont pas respecté les chartes dédiées pour l'incorporation dans ces corps. Pas d'enquête de moralité, pas de test d'aptitude, etc. ABO voulait juste des bêtes féroces* »<sup>102</sup>.

Quasiment tous les hauts gradés des corps de sécurité (armée, police, gendarmerie...) proviennent du sud-est du Gabon (comme Ali Bongo) ou des ethnies myéné, téké ou obamba.<sup>103</sup> Progressivement, il en va de même pour

les forces de sécurité non gradées. Ce recrutement « ethniquement sélectif » s'est généralisé depuis 2009, notamment au sein de la Garde républicaine. Ali Bongo, afin de rappeler à sa population la puissance de son armée et de ses policiers ou gendarmes, n'hésite pas à les mettre dans la rue. En 2010, plus de 7000 hommes et 700 véhicules défilent devant le palais du bord de mer. Mais c'est surtout par leur présence dans la rue au quotidien que les forces d'Ali Bongo se rappellent au bon souvenir de la population. Les contrôles sont omniprésents, y compris en plein centre de la capitale Libreville, dans un objectif évident de dissuasion des contestations et non de préservation de la sécurité des Gabonais.

Pour les éditions 2014 et 2015 des *Journées de la défense nationale*, différents ministres ou conseillers du président (pourtant tous civils) sont venus en tenue militaire (certains ont d'ailleurs reçu des décorations). Si cela reste de l'ordre du symbole, cela n'empêche pas de faire un grand bruit au Gabon, tant dans les médias qu'au sein de la population, s'inquiétant et s'interrogeant sur le fait que « *le gouvernement serait [devenu] une junte militaire* »<sup>104</sup>.

---

janvier 2016.

100Les chiffres des différents ministères sont consultables ici : <http://www.mays-mouissi.com/2015/03/17/gabon-budget-de-letat-qui-en-profite-le-plus/>

101D'après le site [bdpgabon.com](http://bdpgabon.com), « *Vers un renforcement des effectifs policiers au Gabon* » du 2 mai 2010

102D'après l'éditorial des *Echos Du Nord* « *La communauté internationale appréciera !* », le 8 janvier 2016.

103Voir La Lettre du Continent N°575, « *La garde sécuritaire d'Ali* » du 05/11/2009.

---

104D'après Gabon Review, « *Gabon: Le gouvernement serait-il une junte militaire devenu ?* », le 28 Décembre 2015.

# III - UNE COOPÉRATION MILITAIRE FRANÇAISE JAMAIS REMISE EN QUESTION

La militarisation du Gabon, qui s'accompagne d'une augmentation des exactions, ne se fait pas sans l'appui du principal allié historique du clan Bongo. L'armée française possède au Gabon sa plus ancienne base militaire permanente sur la côte occidentale – présente depuis l'indépendance officielle en 1960 – qui lui permet notamment de former les forces armées gabonaises.

La coopération militaire et sécuritaire avec la France est au beau fixe, comme le confirment les nombreuses visites officielles des responsables militaires français au Gabon. Le chef d'état-major des armées françaises se rend à Libreville en 2010, puis les 6 et 7 janvier 2016. Les 24 et 25 septembre 2015, Denis Favier, directeur général de la gendarmerie nationale française, se déplace au Gabon afin de renforcer les liens entre les gendarmeries gabonaise et française<sup>105</sup>.

## 1 - Accord de partenariat de défense avec le Gabon : « *La France y est chez elle* »

En 2010, un nouvel accord de « partenariat de défense » est signé entre

la France et le Gabon<sup>106</sup>. Si on peut se féliciter que celui-ci soit rendu public (premier accord à l'être dans ce domaine avec le Gabon), le contenu fait déchanter. Cet accord continue de permettre « *la mise à disposition de coopérants militaires techniques français* » au sein de l'armée gabonaise qui commet de multiples exactions (cf. partie IV). Des coopérants français qui portent parfois l'uniforme de l'armée gabonaise.

Autre point inacceptable : l'accord consacre l'impunité des militaires français en poste au Gabon. L'article 16 empêche l'État gabonais d'attaquer en justice le gouvernement français, l'armée française, ou encore des militaires français, même si ces derniers ont causé des « *dommages [...], y compris ceux ayant entraîné la mort* » dans l'exercice des fonctions officielles. En clair un blanc-seing pour toutes les actions des militaires en uniforme français...

Si cet accord maintient bien entendu la base militaire française présente depuis l'indépendance du Gabon, ce sont les nombreux avantages offerts à l'armée française qui étonnent. Cet accord permet par exemple qu'aucun « *contrôle d'inventaire ou douanier ne soit fait par le Gabon sur tout le matériel et les approvisionnements [...] des forces françaises.* » Mais surtout « *les forces françaises stationnées ont la faculté de circuler sur le territoire de la République gabonaise, y compris dans sa mer territoriale et son espace aérien. La liberté de déplacement dans les eaux territoriales*

105 D'après le site de l'ambassade de France au Gabon, « Renforcement des liens entre les gendarmeries gabonaise et française », le 2 octobre 2010.

106 Voir sur le site [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr), Partenariat de défense entre la République française et la République gabonaise. Signé à Libreville le 24 février 2010.

*gabonaises comprend notamment l'arrêt et le mouillage en toutes circonstances »<sup>107</sup>.*

Comme l'affirme l'ambassadeur de France aux rapporteurs de l'Assemblée Nationale (rapport Fromion, 2015) « *l'intérêt de ces infrastructures tient à ce [que] soit elles appartiennent en propre à l'État [français], soit elles sont mises à la disposition des FFG [Forces Françaises du Gabon] par les Gabonais, qui accordent de grandes facilités aux forces françaises. En effet, les accords de partenariat exemptent les FFG de toute taxe et de tout loyer* », ce qui bien entendu n'est pas le cas des autres forces armées étrangères de passage au Gabon, comme le rappellent les rapporteurs. On ne peut malheureusement qu'être d'accord avec l'ambassadeur français quand il dit qu'au Gabon, « *la France y est chez elle* »<sup>108</sup>.

La politique du gouvernement de François Hollande s'inscrit dans la continuité de cet accord au travers d'une nouvelle convention le 13 mars 2015 « *visant à améliorer les capacités opérationnelles des forces armées gabonaises* »<sup>109</sup>. Mais cette convention n'a pas été publiée, renouant ainsi avec l'opacité qui entoure traditionnellement ce type d'accord de coopération militaire. Nous savons juste que de nouvelles infrastructures doivent être construites, notamment dans la zone de manœuvre et de tir des monts de Mokékou.

107 Article 4 de la 2<sup>ème</sup> partie du traité instituant un partenariat de défense entre la République française et la République gabonaise.

108 Rapport parlementaire d'information sur l'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations en cours, présenté par MM. Fromion et Rouillard, 2014. P. 18

109 Site du ministère de la défense, « Corymbe : Convention franco-gabonaise à bord de l'avisos Commandant Bouan » Mise à jour du 25 mars 2015.

## 2 - Une base opérationnelle avancée

Deuxième base permanente en termes d'effectif en Afrique (après Djibouti) avec ses 450 militaires, la base militaire française au Gabon constitue le plus important réservoir de capacités de la France sur la côte ouest de l'Afrique. Elle est constituée notamment du 6<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine (BIMa), qui comprend une compagnie parachutiste, une compagnie amphibie, qui participe à des exercices dans le cadre de la mission Corymbe. Corymbe est une mission navale qui existe depuis 1990 et qui a été conçue pour préserver les intérêts économiques français dans cette zone, notamment ceux liés à l'exploitation pétrolière<sup>110</sup>. Les FFG sont aussi dotées d'une composante blindée légère, appuyée par un détachement de l'aviation légère de l'armée de terre ainsi que d'avions de l'armée de l'air. Ces avions sont basés à l'aéroport international de Libreville, qui jouxte la base militaire française. La France ne paie à l'Etat gabonais aucun loyer ni aucune taxe pour ses installations.

Cette base avancée est un élément-clé du maillage de l'Afrique francophone par l'armée française. Elle permet à la France d'intervenir très rapidement là où elle décide de mener ses interventions militaires impérialistes. Récemment, elle a fait partie des premiers bataillons envoyés dans le cadre de l'opération Sangaris en Centrafrique, et son état-major a servi de commandement à cette opération<sup>111</sup>. Mais cette force française permet aussi

110 Brèves Marines, n°89 du 10 avril 2009. « Mission Corymbe »

111 Rapport Fromion, 2015. *Op cit.* p.32.

d'intervenir dans des opérations bien moins médiatisées par le gouvernement français. Il y a eu par exemple son rôle proactif dans la guerre qu'a menée Sassou Nguesso au Congo-Brazzaville en 1997 (voir partie I). Les FFG ont aussi participé à l'opération de « sauvetage » d'Idriss Déby début février 2008 au Tchad (voir partie III).

### **3 - Les Forces Françaises au Gabon : un appui de poids pour l'armée gabonaise**

L'armée gabonaise entretient des relations étroites avec les FFG, et notamment avec le 6<sup>e</sup> Bataillon d'infanterie et de marine<sup>112</sup>. Il n'est d'ailleurs pas rare que ce soit l'armée française qui ouvre les défilés militaires au moment de la fête de « l'Indépendance ».

Le rapport Fromion nous apprend que lorsque la France a annoncé la diminution future du nombre de ses soldats au Gabon (même si à moyen terme, une « remontée en puissance de cette base »<sup>113</sup> n'est pas exclue), Ali Bongo a exprimé ses vives craintes « *de perdre un appui important pour la défense de [son] pays et pour la modernisation de [ses] armées* ». La France pour le rassurer a alors insisté sur le maintien de la « coopération opérationnelle »<sup>114</sup>. En effet, Ali Bongo a besoin de cette dernière pour mener à bien son objectif de recrutement en masse de nouveaux hommes armés. En 2014, l'armée française a ainsi formé près de 4000 soldats gabonais<sup>115</sup>.

112 D'après Gabon libre, « Gabon : Le Camp de Gaulle et la dépendance du Gabon » 15 août 2010.

113 Rapport Fromion, 2015. *Op. cit.* p.58.

114 Rapport Fromion, 2015. *Op. cit.* p.63

115 Site du ministère de la défense, « Gabon : une

Le Gabon est l'un des deux pays d'Afrique (avec le Cameroun de Paul Biya) où la France met à disposition le plus de coopérants militaires (une vingtaine)<sup>116</sup>. Si on ne connaît malheureusement pas les affectations de chacun d'entre eux, la *Lettre du Continent* nous apprend que – malgré le départ en 2012 d'une centaine d'officiers instructeurs et soldats français – la Garde républicaine « *reste toujours solidement encadrée par des experts français, comme sous le régime d'Omar Bongo* »<sup>117</sup>.

### **4 - Les FFG : un soutien à toutes les armées dictatoriales de la région**

La zone de responsabilité principale des FFG couvre l'ensemble des pays de la CEEAC<sup>118</sup> ainsi que le Rwanda. C'est notamment via l'Ecole d'état-major de Libreville, que les FFG forment de nombreux officiers des pires armées de la sous-région (Tchad, Cameroun, Congo-Brazzaville, etc.). L'armée française met à disposition, juste pour cette école, cinq coopérants militaires techniques à temps plein.

Mais les FFG ne se limitent pas à la formation des officiers, ni même aux pays de sa zone de responsabilité officielle. C'est ainsi qu'elles ont par exemple formé en 2015 des militaires burundais qui, apprend-on sur le site du ministère français de la Défense, sont « *particulièrement demandeurs de ces*

coopération opérationnelle en marche ». Mise à jour du 30 octobre 2010.

116 Voir la carte sur le site diploweb.com « L'Afrique, un partenariat stratégique pour le statut de puissance mondiale français ».

117 Voir la *Lettre du Continent* n°649 du 19/12/2012, « Hollande, garde du corps en chef d'Ali ».

118 Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale

*formations* ». Les exactions des forces de « sécurité » de ce pays ne sont pourtant plus à démontrer.

## **5 - Exactions de militaires français au Gabon**

Cette présence militaire française importante au Gabon, en plus d'appuyer un régime dictatorial et de soutenir les multiples interventions impérialistes de la France en Afrique, a aussi un impact direct sur les populations gabonaises. D'une part, elle perpétue l'idée dans la population gabonaise que la France ne lâchera jamais Ali Bongo. Mais elle permet aussi différentes exactions commises directement ou indirectement par certains soldats français contre la population gabonaise, bien sûr en totale impunité. Encore fin octobre 2015, un militaire français, David Marche, membre du 6<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine n'a pas hésité à venir en uniforme sur le campus universitaire accompagné de policiers en civil, et, d'après le journaliste Paul David à faire « *torturer l'étudiant Ballack Obama* ». Ce dernier n'a la vie sauve que grâce à un attroupement d'étudiants qui ont tout fait pour le défendre<sup>119</sup>. Le calvaire de ce leader estudiantin ne s'est pas arrêté avec cet incident : des forces de sécurité, cagoulées et munies de fusils d'assaut, l'emmèneront en cellule quelques jours plus tard. Il y restera trois jours à subir de nouvelles bastonnades et autres sévices. Les raisons de ce calvaire ? Avoir appelé un militaire français au téléphone afin que celui-ci puisse récupérer une clé USB, qu'un autre étudiant avait, selon ses dires,

119 D'après les Echos Du Nord, « Un militaire français fait torturer l'étudiant Ballack Obama sur le campus de l'Université Omar Bongo », le 29 octobre 2015.

retrouvée dans la rue. Lorsque le commissaire général Jean-Felix Sockat, secrétaire général du ministère gabonais de la Défense a souligné auprès de députés français la « *forte implication des Forces françaises au Gabon dans le tissu local* », faisait-il référence à ce type d'exactions contre des militants gabonais ?

## **IV - UN NOUVEAU PASSAGE EN FORCE EN 2016... TOUJOURS SOUTENU PAR LA FRANCE**

### **1 – Violation des droits humains et dégradation de la situation socio-politique depuis 2009**

Depuis 2009, les violations des droits humains sont en augmentation. Le pouvoir en place multiplie les pressions sur les différents médias. Mises en demeure et suspensions sont récurrentes depuis 2009 pour tous les médias. Reporters sans frontières dénonce notamment les « *mesures arbitraires* » du ministre de la Communication qui, exemple parmi d'autres, « *accuse le quotidien La Loupe de "trouble à l'ordre public, incitation à la haine, appel au meurtre et à la désobéissance civile" et a saisi le Conseil national de la communication et la justice gabonaise.* »<sup>120</sup> La chaîne de télévision privée TV+ a quant à elle subi plusieurs attaques

120 Communiqué de Reporters Sans Frontières, « Le journal privé gabonais La Loupe, victime d'abus de pouvoir », du 12 novembre 2015.

armées, et depuis ne peut plus diffuser que dans la capitale. De nombreux journalistes sont menacés ou ont été arrêtés. Certains ont même dû s'exiler – en France ou ailleurs – tant leur situation devenait périlleuse.<sup>121</sup>

Les syndicats – très présents au Gabon – sont aussi particulièrement attaqués. De nombreux syndicalistes ne perçoivent plus leur salaire. Les pressions du pouvoir touchent aussi souvent les membres de la famille de ces militants. Les arrestations arbitraires sont légion et durent parfois plus de six mois sans procès, comme par exemple pour le leader étudiant Firmin Ollo<sup>122</sup>.

La situation dans les prisons est d'ailleurs catastrophique : c'est ainsi qu'en janvier 2016, au sein de la prison centrale de Libreville surpeuplée, les détenus ont manifesté contre les conditions inhumaines et les mauvais traitements dont ils sont victimes au quotidien, ayant provoqué une succession de décès<sup>123</sup>. De plus, de nombreux cas de tabassage et de torture de la part de l'armée ont été reportés, tant à l'intérieur des prisons<sup>124</sup> qu'à l'extérieur ; tortures qui peuvent aller jusqu'au décès<sup>125</sup>.

121 C'est par exemple le cas de Désiré Ename, directeur de publication du journal les *Echos du Nord*, ou encore de Jonas Moulenda, directeur de rédaction du journal *Faits Divers*, tous deux réfugiés en France depuis plus d'un an.

122 D'après RFI, « Gabon: libération attendue du dernier leader étudiant emprisonné », le 2 Février 2015.

123 D'après les Echos Du Nord, « Colère des détenus de la prison centrale de Libreville contre les conditions inhumaine et dégradante », le 26 janvier 2015.

124 Article de Marcel Djabioh, « GABON : Tortures et traitements barbares et inhumains des étudiants au B2 » du 22 janvier 2015.

125 Comme le rapporte l'AFP du 14 juin 2011, en citant Jean Lazare Ndongo Ndongo, sous-préfet de Djoum (Cameroun) à la suite de la réception de migrants expulsés du Gabon par l'armée: « *Nous avons deux cas avérés de décès. Il y a une personne qui a*

Enfin, de nombreuses voix accusent le régime d'avoir utilisé des armes chimiques contre des manifestants, notamment le 1<sup>er</sup> mai 2015 lors d'un rassemblement suite au décès de l'opposant André Mba Obame<sup>126</sup> et plus récemment le 2 mars 2016<sup>127</sup>.

Toutes ces exactions pendant le premier mandat d'Ali Bongo n'ont entraîné ni condamnation ni mise à distance du Gabon par les autorités françaises, et ce même pendant les répressions massives (pour ne pas dire généralisées) de l'été 2016.

## **2 – Des répressions massives contre toutes les voix dissidentes à l'approche de l'élection du 27 août 2016**

Les exactions et violations des droits humains ont cru en intensité à l'approche de l'élection de 2016. Le 8 juillet débute l'opération militaire « Nguéné » qui met les forces de sécurité « en alerte » sur l'ensemble du territoire, remplaçant des « checkpoints » dans les rues, à l'instar de ce qui s'était passé suite à la mascarade électorale de 2009. Elle s'accompagne d'une vague massive d'arrestations arbitraires et de violences.

Le 9 juillet, lors d'un meeting de la société civile dans un lieu privé, 26 militants ont été arrêtés, notamment le président du Syndicat national du personnel de

*été torturée au Gabon qui est décédée des suites de ces tortures... »*

126 D'après Gabon Review, « Charge contre la foule le 1er mai dernier : L'opposition exige une enquête », 5 mai 2015.

127 D'après info241, « Une victime de la répression policière gabonaise autour du retour de Jean Ping à Libreville »

l'agriculture Koumba Mba Essiane et celui de la Confédération syndicale Dynamique Unitaire J.R. Yama. Ce dernier n'est libéré qu'après le scrutin, 3 mois après son incarcération, et suite à certains séjours en soins intensifs, comme le 4 août à la clinique SOS Médecin.

En parallèle des répressions sur les syndicalistes, des militants des quartiers populaires sont aussi attaqués par le régime. Au moins 7 responsables du groupe de jeunes activistes de « L'armée du Mapane » – qui revendique une vraie démocratie inclusive – sont aussi arrêtés, notamment ses principaux dirigeants Rovelt Maye et Gaël Koumba Ayouné. Différents opposants politiques passent également par les geôles du pouvoir, comme Fortuné Edou Essone.

Fin juillet, c'est au tour de Firmin Ollo Obiang – leader étudiant et président des jeunes du parti politique d'opposition l'Union National – d'être arrêté. Il avait déjà passé plus de 200 jours en prison en 2014 sans qu'aucun procès n'ait eu lieu jusqu'à la veille de sa sortie. Si cette fois-ci un procès a lieu dès le mois d'août 2016, et bien que le juge ait décidé de le faire libérer le jour même, celui-ci se trouve encore dans les cellules de la prison centrale plusieurs mois après.<sup>128</sup>

Ce ne sont pas seulement les activistes qui sont visés, mais bien toutes les voix dissidentes. Les acteurs des médias et de la culture ne sont pas épargnés. Les rappers Lord Helkhaas et Marhin Pakh passent entre les mains de la police judiciaire, tandis que le présentateur de télévision Enrique Mamboundou parvient

à échapper à un enlèvement de justesse, après avoir essuyé plusieurs coups de feu.

Pendant toute cette période pré-électorale, la diplomatie française ne prend jamais la peine de condamner ces exactions. Elle se contente de s'associer via l'ambassade de France au Gabon le 12 août à une déclaration conjointe de chancelleries occidentale appelant au « dialogue » et à la « négociation », en pleine répression de la part du pouvoir !

Aucune prise de distance n'est prise au niveau sécuritaire non plus : le commandant de police français, Christophe Blu est conseiller spécial du commandant en chef des forces de police nationale gabonaises, alors que c'est précisément ces forces qui procèdent à ces arrestations arbitraires.

### **3 – Une nouvelle mascarade électorale**

Bien en amont de l'élection, le projet de rassemblement dans un même immeuble, à l'extérieur de Libreville, du Ministère de l'Intérieur, de l'état-major de la Police Nationale et de la Commission électorale nationale et permanente (CENAP) était déjà annonciateur de la préparation de la future mascarade. Suite à de nombreuses protestations, cette dernière sera finalement déplacée au niveau de la mal-nommé « cité de la démocratie », un lieu bunkerisé et extrêmement militarisé, qui ne permet pas l'accès des citoyens à cette instance.

Mais c'est sûrement, une nouvelle fois, les irrégularités du fichier électoral qui sont

<sup>128</sup> En tout cas au moment de l'écriture de ces lignes, mi-novembre 2016.

les éléments de préparation de la mascarade les plus flagrants : inscription de mineurs, d'étrangers, de personnes payées par le parti au pouvoir, etc. La base de ce fichier a été élaborée par l'entreprise française Gemalto, suite à un appel d'offres lancé par le ministère de l'Intérieur en décembre 2011. L'entreprise devait notamment procéder à l'enregistrement biométrique des citoyens ainsi qu'à la création d'un programme de mise à jour de ce fichier. L'entreprise est depuis 2015 poursuivie devant les juridictions françaises par plusieurs ONG gabonaises et françaises<sup>129</sup> pour « détournements de fonds publics par corruption active ou passive, de fonctionnaires nationaux », et le juge Renaud van Ruymbeke a été désigné le 20 octobre pour instruire l'enquête. Ces nombreuses irrégularités ont été démontrées dans un audit réalisé par le chercheur May Mouissi en août 2016<sup>130</sup> qui a comparé le fichier électoral avec les données du Recensement général de la population et du logement de 2013 (RGPL 2013). Parmi les nombreuses irrégularités que le chercheur a pu montrer, on découvre notamment que dans 57 villes, le nombre d'électeurs inscrits est plus important que le nombre d'habitants. De plus, la veille du jour du vote, la Cour constitutionnelle annonce qu'elle « *autorise les militaires à voter en dehors des centres dans lesquels ils sont régulièrement inscrits, et l'ouverture de listes additives d'électeurs pour eux* »<sup>131</sup>, ceci en dehors de tout cadre légal.

129 Voir notamment l'interview de Marc Ona sur l'entreprise Gemalto, *Billets d'Afrique* n°233, mars 2014.

130 [mays-mouissi.com](http://mays-mouissi.com), « *Gabon : Ces curiosités de la liste électorale qui font douter de sa fiabilité* », le 7 août 2016

131 D'après la Rtbf, « *Présidentielle au Gabon: polémique autour du vote des forces de sécurité* », le 27 août 2016.

Le samedi 27 août, d'après tous les observateurs et médias, le peuple gabonais est allé massivement voter. Mais le scrutin est clairement entaché de nombreuses fraudes et irrégularités : un grand nombre de personnes a été surpris en train de voter plusieurs fois avec différentes cartes d'électeurs, ce qui n'est pas une surprise, car de nombreux médias et témoins avaient dénoncé le fait que le PDG – Parti démocratique gabonais, au pouvoir – procédait depuis plusieurs semaines à « l'achat » de cartes d'électeur. Des cas de bureaux de vote fictifs où se trouvaient des urnes pré-remplies ont aussi été révélés par plusieurs vidéos et photos qui ont circulé sur le net.

Face au président sortant, les principaux candidats de l'opposition s'étaient, après de nombreuses tensions et tractations, rassemblés autour de Jean Ping : un ancien cacique du régime d'Omar Bongo, connecté à certains réseaux françafricains (et notamment à Total) mais vers qui les Gabonais se sont massivement tournés lors du vote pour espérer se débarrasser d'Ali Bongo.

Le mardi 30 août au soir, 8 gouverneurs sur les 9 provinces que compte le Gabon (et qui sont pour la plupart des membres de la famille d'Ali Bongo) annonçaient les résultats de leur province, donnant le candidat de l'opposition gagnant avec environ 60% des voix contre près de 35% pour Ali Bongo. Celui-ci accusait ainsi un retard d'environ 60 000 voix, avec un taux de participation moyen de 57%. Dans la nuit du mardi au mercredi, le gouverneur de la province du Haut-Ogooué – dont est originaire la famille Bongo – donne les

derniers résultats officiels de cette région : 65 000 voix d'avance pour Ali Bongo, soit 95,46% des voix en sa faveur avec un taux de participation de 99,93% (ce qui signifie que moins de 50 personnes n'auraient pas été voter dans toute la région...). Ce trucage grossier permet au dictateur sortant de repasser en première position avec 5594 voix d'écart (49,85% contre 48,16% pour Jean Ping). D'après les procès-verbaux de cette province, récupérés par l'opposition, transmis aux chancelleries et diffusés sur internet, rien que le nombre cumulé d'abstentions et de votes nuls suffirait à invalider les chiffres officiels proclamés par le régime pour cette région. Ce qui prouverait que Jean Ping serait bien gagnant au niveau national...

## **4 – Des manifestations violemment réprimées**

Dès l'annonce des résultats officiels par la CENAP, le mercredi 31 août, des manifestations éclatent dans plusieurs villes du pays, notamment à Libreville (capitale politique), Port Gentil (centre économique du pays), Lambaréné, Bitam, Mouila, etc. L'Assemblée Nationale brûle, des barricades sont érigées dans les rues. Mais ces manifestations sont violemment réprimées par le régime, n'hésitant pas à faire tirer à balles réelles contre les civils désarmés notamment à l'aide de fusils d'assaut d'origine française de type Famas. Dans les 36 heures suivant l'annonce des résultats, plus de 1000 manifestants sont arrêtés dans le pays d'après le ministère de l'Intérieur. Le QG de campagne de l'opposant Jean Ping est bombardé par un hélicoptère puis pris d'assaut par la garde républicaine (GR),

celle-là même qui est encore solidement encadrée par des coopérants français. Pendant deux jours, 27 leaders de l'opposition et de la société civile qui se trouvaient au QG au moment de l'attaque y sont restés prisonniers, obligés de rester au milieu des flaques de sang des blessés et des morts survenus lors de l'attaque.

Le nombre de civils tués est impossible à établir car comme en 2009 les forces armées d'Ali Bongo n'hésitent pas à faire disparaître les cadavres récupérés dans les morgues, à l'hôpital, dans la rue.

Si ces tueries ont principalement été réalisées par certains corps de l'armée gabonaise (notamment la Garde Républicaine), Ali Bongo aurait aussi fait appel à des mercenaires étrangers, ne faisant plus confiance à son armée, de plus en plus divisée sur son soutien au dictateur. Les militants et médias gabonais accusent notamment des mercenaires tchadiens et burundais envoyés respectivement par les dictateurs Idriss Déby et Pierre Nkurunziza.<sup>132</sup> Certains parlent aussi de mercenaires rwandais et somaliens. Cette présence de mercenaires aurait été l'une des principales raisons de la démission du chef d'Etat-major des armées Auguste Roger Bibaye Itandas, pourtant très proche d'Ali Bongo.

Les moyens de communication ont aussi été fortement perturbés pendant cette période. Pendant plusieurs jours, internet a été coupé, les deux chaînes de télévision privées, TV+ et la RTN, ont cessé d'émettre suite à une attaque des forces armées contre leurs installations.

<sup>132</sup> Gabon : Démission du chef d'étatmajor des armées Auguste Roger Bibaye Itandas, RTS.sn, 06/09/2016.

Des coupures d'eau ont eu lieu dans plusieurs quartiers de la capitale suite à la destruction du pipeline d'eau potable qui alimente la ville.

## 5 – Un recours auprès de la cour constitutionnelle voulu par la France

Lorsque le Secrétaire d'État du Premier ministre, Jean-Marie Le Guen, est allé rendre visite mi-juin 2016 au président élu « *pas comme on l'entend* »<sup>133</sup>, celui-ci « *a souligné les garanties fournies par le Président de la République gabonaise de la présence d'observateurs étrangers au Gabon pour témoigner de la transparence du scrutin présidentiel* »<sup>134</sup>.

Malheureusement pour les autorités françaises et gabonaises, la mission d'observateurs de l'Union européenne (MOE-UE) a décidé de ne pas être qu'une mission de validation d'élection truquée. Elle a, avant même la publication des résultats de la CENAP, pointé un « *manque de transparence* » au sein des institutions organisant le scrutin et déclaré qu'Ali Bongo avait bénéficié d'une préférence dans l'accès aux ressources financières et aux médias.<sup>135</sup>

Suite à l'annonce des résultats par la CENAP, Mariya Gabriel, eurodéputée bulgare et cheffe de la MOE-UE, a même clairement reconnu que les résultats du Haut-Ogooué étaient nécessairement faux au regard des procès-verbaux des bureaux : « *l'abstention observée dans une des quinze commissions électorales*

133 Selon Manuel Valls (cf. *Billets* n°254, février 2016)

134 *Billets d'Afrique Le Guen en tournée* 258 - juin 2016

135 Mission d'observation de l'Union européenne, le 29/08

*locales [du Haut-Ogooué] est à elle seule supérieure à l'abstention déclarée* »<sup>136</sup>, rompant avec la tradition de la communauté internationale - au premier rang de laquelle la France - de ne jamais réellement critiquer les mascarades électorales en Afrique.

Même s'il est évident que toutes les institutions gabonaises sont sous la coupe du pouvoir d'Ali Bongo, ce que confirme, s'il fallait encore des preuves, cette parodie d'élection, la France n'a fait qu'appeler l'opposition à « *emprunter les voies de recours ouvertes par la loi* »<sup>137</sup>, dans « *le cadre d'une procédure transparente et impartiale* »<sup>138</sup>. En clair, elle pousse l'opposition politique à déposer un recours auprès de la cour constitutionnelle, pourtant aux mains de la belle-mère d'Ali Bongo, et chambre d'enregistrement des parodies d'élections qui se succèdent depuis la fin du monopartisme en 1990.

Suite à ces pressions de la France et du reste de la communauté internationale, Jean Ping décide à la limite du délai légal de saisir la cour constitutionnelle afin de contester les premiers résultats, comptant sur les chancelleries étrangères pour faire pression sur Ali Bongo afin qu'il accepte le choix des gabonais, qui ne fait de doute pour personne.

La cour refuse toute présence des observateurs de la MOE-UE, arguant que ce serait « *inconstitutionnel* ». Elle intègre ensuite une délégation de 5 juristes de l'Union Africaine (UA), parmi lesquels le

136 Le Monde, Gabon : les observateurs européens pointent une « évidente anomalie » dans les résultats Le 06.09.2016

137 Déclaration de Jean-Marc Ayrault le 31/08/2016

138 Déclaration de Jean-Marc Ayrault le 1/09/2016

président de la Cour constitutionnelle du Tchad et un membre du Conseil constitutionnel du Togo<sup>139</sup>! Cette délégation envoyée par Idriss Deby, président en exercice de l'UA, est menée par un autre de ses proches : le mauritanien Mohamed El-Hacen Ould Lebatt, ancien ministre mauritanien des Affaires étrangères<sup>140</sup>. Que des personnes ayant fait preuve de leur peu de cas pour les règles démocratiques.

Dans la nuit du 23 au 24 septembre 2016, les 9 juges de cette Cour, entourée de la Garde Républicaine d'Ali Bongo, ont sans surprise invalidé la plus grande partie des procès-verbaux fournis par Jean Ping (jugés « illisibles ») et ont à l'inverse validé les recours d'Ali Bongo, permettant de creuser l'écart en faveur de ce dernier (de 11 700 voix au lieu des 5594 voix).

## **6 – Une critique des résultats par l'Union Européenne, mais une validation par la France !**

Suite à cette annonce, la cheffe de la délégation de la MOE-UE tente de poursuivre les pressions diplomatiques sur Ali Bongo en publiant rapidement un communiqué explicite rappelant les fraudes avérées et l'exercice anormal de la cour constitutionnelle.

Mais la France quant à elle décide de ne plus suivre la position européenne, en acceptant le trucage flagrant des élections par Ali Bongo et des institutions à ses ordres. Alors que le 25 septembre, le Quai

139 Ce dernier pays, le Togo, avait aussi connu un coup de force électoral en avril 2015.

140 Blog de Régis Marsin, Le Gabon entre dans une terreur durable : que fait la communauté internationale ? 24/09/2016.

d'Orsay déclarait que « l'examen des recours n'a pas permis de lever tous les doutes », l'ambassadeur de France était bien présent à l'investiture d'Ali Bongo deux jours plus tard.

Le 29 septembre, Jean Marc Ayrault interrogé sur Europe 1 au sujet de la position française vis à vis d'Ali Bongo, explique : « *Il y a la Cour constitutionnelle gabonaise qui s'est prononcée. Il y a eu des recours, c'est ce que nous avons recommandé. Il reste toujours un doute ; maintenant il faut une solution politique de réconciliation, et c'est ce que la France redit et répétera encore* »<sup>141</sup>. Et de répondre au journaliste qui lui demandait si Ali Bongo était un « interlocuteur légitime aujourd'hui » : « *Il est investi. Il est installé. La France était représentée par son ambassadeur. Vous avez vu qu'il y a une certaine retenue après cette élection et en même temps, ce que nous voulons, ce n'est pas la déstabilisation du Gabon. Et pour ça il y a besoin que l'Union africaine, qui a commencé à le faire, joue son rôle pour encourager Bongo à chercher une politique de rassemblement parce que je pense que c'est l'intérêt du Gabon mais c'est aussi l'intérêt de toute l'Afrique* ». Ayrault ressort donc les vieilles recettes : le dogme de la stabilité et la main tendue vers l'opposition (qui a cette fois-ci refusé, au soulagement de la population gabonaise qui craignait une nouvelle trahison).

Quelques jours plus tard, c'est au tour de Manuel Valls de déclarer sur RFI : « *Le Gabon a un président. Et le seul souhait que nous pouvons émettre, c'est qu'il y ait un dialogue, une réconciliation* ».

141 Interview de Jean-Marc Ayrault sur Europe 1, 29 septembre 2016

Cherchant à faire oublier au plus vite cette élection, J.M. Ayrault a expliqué le 17 novembre aux sénateurs que la France attendait que le Gabon organise au plus vite, et dans de bonnes conditions, les prochaines élections législatives. En revanche, nul souhait que le vote des Gabonais à la présidentielle soit reconnu, aucune critique sur le traitement aberrant par la cour constitutionnelle des recours de l'opposition politique, sur les exactions du régime et encore moins sur la nécessité que les auteurs et commanditaires des tueries passent devant la justice.

Ce soutien diplomatique au passage en force d'Ali Bongo a aussi pour conséquence de « *torpill[er] la position de l'Europe sur les élections* »<sup>142</sup> gabonaises. La France est dans la droite ligne sa position depuis 1967 au Gabon : un soutien total à une famille au pouvoir contre toute une population !

## CONCLUSION

Le soutien de la France, notamment via la coopération militaire et sécuritaire, à ce régime dictatorial et criminel s'explique par deux raisons principales. La première est le maintien de son influence militaire dans la sous-région, notamment grâce à sa base militaire permanente qui permet l'envoi rapide de forces françaises dans les différents pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale et constitue un nœud de coopération et de formation, non seulement avec l'armée gabonaise mais aussi avec celles de la sous-région.

<sup>142</sup> Interview de Jean Ping le 09 Septembre au Monde.

La seconde raison est liée aux intérêts économiques français qui restent très importants dans ce pays et que la France compte conserver. Certes Ali Bongo a décidé de diversifier ses partenariats économiques (notamment les États-Unis, la Chine et d'autres pays émergents) et il existe différents contentieux entre l'État gabonais et certaines entreprises françaises, notamment la demande de redressement de 588 millions d'euros faite en avril 2013 à Total.<sup>143</sup> Mais le Gabon et ses matières premières intéressent toujours au plus haut point les grands groupes français d'autant qu'ils bénéficient de nombreux avantages par le clan au pouvoir. On retrouve en premier lieu Total, les entreprises Perenco, Maurel & Prom, Eramet, Bolloré, Bouygues, Rougier, Castel, etc.

Face à ces intérêts stratégiques, les revendications pro-démocratiques de la population gabonaise semblent bien peu de chose.

<sup>143</sup> Cette demande de redressement s'est soldé par un arrangement à l'amiable dont rien n'a été communiqué entre le directeur de Total et Ali Bongo : d'après Gabon Review, « Fin du contentieux fiscal entre Total et l'Etat », le 10 juillet 2015.



Centre logistique de l'entreprise Bolloré à Franceville, Gabon. Photo sous licence Creative Commons par [jbdodane](#).

# CONCLUSION – LA FRANCE DOIT CESSER DE CAUTIONNER CES DICTATURES



**Djibouti, Tchad, Congo-Brazzaville, Gabon**, ces dictatures africaines jouent un rôle central dans le dispositif militaire français en Afrique, dont l'importance stratégique a été réaffirmée depuis 2012 et les « guerres africaines » de François Hollande. Sur les deux bases militaires permanentes, au Gabon et à Djibouti ainsi qu'au Tchad où se trouve le commandement de l'opération Barkhane, ce sont aujourd'hui au moins 3150 soldats français qui stationnent en permanence (1750 à Djibouti, 450 au Gabon et 950 au Tchad).

Instrumentalisant à l'envie la quête de sécurité, le gouvernement français s'allie au nom de la « guerre contre le terrorisme » à des régimes qui servent surtout ses intérêts économiques et stratégiques, lui permettant de conserver un poids majeur sur la scène internationale.

Le soutien à ces dictateurs se fait au détriment des droits fondamentaux et de la sécurité matérielle de leurs populations,

qui subissent bien plus la violence d'État et la prédation économique que le terrorisme islamique.

Ainsi, au Tchad et à Djibouti, Idriss Deby et IOG ont été réélus dans des contextes de tension sociale extrêmement forte et à force de fraudes ; la France a passé sous silence la répression pré-électorale, elle a à peine trouvé à redire aux disparitions de militaires tchadiens au lendemain du scrutin. Et le Ministre de la Défense Le Drian assistait à l'investiture d'Idriss Déby début août tandis que des mouvements de grève massifs s'installaient dans le pays. Au Congo-Brazzaville, la répression en amont de l'élection et lors du référendum sur la modification de la Constitution, puis la répression post-électorale ainsi que l'état de guerre passé sous silence au Pool n'ont guère provoqué de remous du côté du gouvernement français. Au Gabon, alors qu'Ali Bongo, qui avait perdu dans les urnes, est parvenu à s'imposer par la force, la France a maintenu une posture plus ferme lors de la crise post-électorale

avant de revenir à ses habitudes de soutien au clan Bongo et d'appel au rassemblement !

Cette diplomatie de soutien à des régimes dictatoriaux sous couvert de stabilité au mépris des droits économiques et politiques des populations concernées est assumée et promue par les diplomates et les militaires français, mais aussi par une grande part des parlementaires (ce que l'on retrouve notamment dans le rapport d'information Fromion de l'Assemblée nationale de 2014).

Cette situation intolérable ne peut déclencher que le désespoir et la colère. Des manipulations grossières des résultats des urnes engendrent des actions de désobéissance civile ou de boycott on ne peut plus légitimes quand on sait que les appels à la résistance pacifique (journées mortes au Tchad) n'engendrent aucune inflexion du politique et accentuent même la répression. La colère s'exprime aussi en France à travers des actions de militants africains : au-delà de leurs régimes, c'est la France qui est interpellée.

Car malgré les mouvements de contestation croissants, les atteintes à la liberté de manifestation et d'expression, et

la répression sanglante à l'encontre des populations, la France maintient son soutien à Déby, Guelleh, Bongo et Sassou en particulier au travers de sa coopération militaire et sécuritaire - ce qui l'implique au moins indirectement dans ces exactions.

Est-il admissible de voir encore des coopérants militaires français opérant sous uniforme tchadien ou congolais en qualité de conseillers des responsables des armées, directions et services des ministres de la Défense de ces pays ? Ou de délivrer des formations depuis des décennies à des forces armées dont les méthodes habituelles confinent aux actes criminels ?

Pour Survie, la réponse est non. Attachée au départ de l'armée française du sol africain, que ce soit des bases permanentes ou des opérations extérieures provisoires, Survie demande en premier lieu aux autorités françaises de suspendre immédiatement leur coopération militaire et sécuritaire avec des régimes oppresseurs de leurs peuples.

Un premier signal fort pour annoncer la fin du soutien inconditionnel français à ces régimes et à leurs exactions.



**Survie** est une association loi 1901 créée en 1984 qui **dénonce toutes les formes d'intervention néocoloniale française en Afrique et milite pour une refonte réelle de la politique étrangère de la France en Afrique**. Survie propose une analyse critique et des modalités d'actions encourageant chacun à exiger un contrôle réel sur les choix politiques faits en son nom. Elle rassemble les citoyens et citoyennes qui désirent s'informer, se mobiliser et agir.

Survie produit une analyse régulière de la politique française en Afrique, édite le mensuel *Billets d'Afrique et d'ailleurs*, et publie des brochures et des livres. Sur cette base, elle mène des campagnes et mobilisations, des interpellations politiques, des actions judiciaires.

Elle compte plus de 1300 adhérent-e-s et 25 groupes et relais locaux dans toute la France.

**Nous suivre :**

<http://survie.org>

[www.facebook.com/surviefrance](http://www.facebook.com/surviefrance)

[www.twitter.com/survie](http://www.twitter.com/survie)

**Nous soutenir / s'abonner à *Billets d'Afrique et d'ailleurs* :**

[www.survie.org/agiretsoutenir](http://www.survie.org/agiretsoutenir)